

Ce document constitue la retranscription intégrale des notes prises par la sténotypiste lors du débat : ce document n'a pas été retravaillé.

DEBAT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ORGANISÉ PAR LA RÉGION CENTRE

Bourges

Réunion du mardi 26 mars 2013

La séance est ouverte à 18 heures 07.

Mme MOREAU.- Mesdames et Messieurs, il est de tradition que le chef d'établissement qui accueille des manifestations se présente et vous souhaite un excellent déroulement de séance.

En mon nom et en celui de tous les personnels du Lycée Jacques Cœur, je vous souhaite la bienvenue.

Je suis d'autant plus sensible, ainsi que les personnels de l'établissement et les élèves, que nous sommes depuis cette année dans une démarche d'Agenda 21 et que ce qui va vous animer ce soir, les attentions et les propos que vous aurez auront une répercussion aussi sur les jeunes. Notre rôle est de former les citoyens de demain et de faire en sorte que ce que vous allez échanger ce soir puisse être traduit dans des faits et dans des actes par les citoyens de demain que sont nos élèves.

Merci à vous d'avoir choisi le Lycée Jacques Cœur.

Je ne prends pas plus de temps car ce qui est important, c'est ce que vous allez dire et non ce que je suis en train de dire, c'est-à-dire simplement les formalités protocolaires. C'est avec beaucoup de chaleur que je tenais à les faire.

Ensuite, vous aurez une collation qui a été préparée.

Bons travaux à vous, merci d'avoir choisi le Lycée Jacques Cœur parce que, comme le nom l'indique, nous avons aussi la solidarité du cœur avec l'énergie.

(Applaudissements.)

M. DEGUET.- C'est en connaissance de cause.

Mme TALPIN.- Bonsoir, je suis Juliette TALPIN, journaliste spécialisée dans les énergies renouvelables pour l'Agence Watts New.

Je vais animer cette soirée.

Nous commençons avec M. DUFUMIER, directeur départemental des territoires, qui va nous présenter l'intérêt de ce débat sur la transition énergétique de façon extrêmement concise.

M. DUFUMIER.- Bonjour à toutes et à tous.

Le préfet avait prévu de venir et d'introduire ce débat aujourd'hui. M. QUILLET a été empêché au dernier moment et de manière complètement indépendante de sa volonté. Il me charge de vous prier de l'excuser.

Bienvenue pour ce premier débat sur la transition énergétique, organisé conjointement entre le Conseil régional et les services de l'État, la DREAL Centre notamment.

Nous sommes dans un moment fort de ces débats qui ont commencé au niveau national. Ils ont pour objectif, à l'automne, de proposer une loi de programmation sur l'énergie. Ce sont donc bien vos propositions, vos discussions qui sont la base du travail qui va, jusqu'à l'automne, permettre à l'État et au ministère de proposer cette loi.

Le débat dans le département du Cher est axé sur un thème particulier du débat national : comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?

Cette question interroge nos modes de vie, nos façons de faire. Il n'y a pas de transition énergétique sans la question de la consommation, de l'économie, de l'optimisation de nos modes de consommer.

Au-delà, le département du Cher accueille ce débat dans une dynamique qui est déjà en cours. La filière bois se structure ; le monde agricole se mobilise, avec la méthanisation notamment ; des industries des énergies renouvelables sont implantées dans le département, particulièrement en matière d'éolien ; l'énergie éolienne représente 10 % de la production régionale et le photovoltaïque 14 %.

Voilà tous ces chiffres rapidement décrits pour le département du Cher.

Pour conclure, il ne faut pas oublier que ce débat est un maillon du travail actuel sur la transition écologique. À partir de là, on doit tenir compte de l'ensemble des thématiques et pas uniquement de l'aspect énergétique mais bien évidemment des enjeux économiques, des emplois, des enjeux sociaux, donc de l'attente des citoyens dont vous faites partie, dont nous faisons partie.

Je vous remercie.

(Applaudissements.)

Mme TALPIN.- Merci.

Maintenant Gilles DEGUET qui est vice-président à l'Agenda 21, à l'énergie, au climat et à l'environnement de la Région Centre.

M. DEGUET.- Je vais commencer par quelques précisions.

Nous avons choisi le Lycée Jacques Cœur parce qu'il a un Agenda 21 et nous ferons probablement de même pour les autres débats parce qu'il nous paraît important de ne pas considérer les lycées comme des lieux où on va mais aussi comme des endroits où il se fait de l'éducation et où, par conséquent, on doit travailler sur ces questions.

La deuxième précision que je voudrais apporter, c'est que vous avez certainement remarqué, mais personne ne l'a dit encore, alors que, forcément, quelqu'un y a pensé, que nous avons baissé les rideaux et allumé les lumières. C'est très provisoire, c'est uniquement parce que nous allons projeter un film. Je vous promets que nous ouvrirons tout et que nous éteindrons la lumière dès que ce sera fini !

Enfin, je précise que, lorsque vous descendrez, faites-le par l'endroit par où vous êtes arrivés, c'est-à-dire vraisemblablement par le self parce que nous avons prévu de continuer les discussions autour d'un pot à la fin de cette première séance.

Je voudrais vous remercier d'être venus, mais j'imagine que vous n'êtes venus ni pour moi ni pour la Région. Pour autant, je voudrais vous féliciter d'être venus, étant donné l'urgence du débat.

J'insiste sur le fait que nous sommes dans un débat vital, au sens propre.

Nous sommes dans une période, probablement relativement restreinte, où nous avons encore un peu le choix, coïncés que nous sommes entre deux problèmes absolument majeurs qui sont :

- d'un côté, la diminution des ressources naturelles, qui vont même s'épuiser, donc, selon toute probabilité, une augmentation des prix de l'énergie quasiment programmée ;

- d'un autre côté, toute une série de phénomènes du type du déchet, même si les gaz à effet de serre ne sont pas à proprement parler des déchets. La production humaine conduit à des conséquences gravissimes, dans lesquelles plus personne maintenant ne conteste que nous avons absolument besoin d'intervenir rapidement, faute de quoi nous sommes exposés à des conséquences que nous ne maîtriserons pas forcément.

J'ajoute que, par ailleurs, nous sommes dans un pays où la question des infrastructures énergétiques, selon la façon dont nous consommerons, se pose de façon dramatique, du fait aussi de la manière dont les investissements ont été réalisés dans les années précédentes. Nous sommes à un moment tout à fait vital. De plus, on entend beaucoup dire que c'est la crise et qu'il faut, pour l'instant, peut-être faire une parenthèse et commencer à réfléchir après : je pense que c'est tout l'inverse. C'est précisément parce que c'est la crise qu'il faut maintenant réfléchir à l'avenir. C'est pourquoi je voulais dire à quel point il était important que nous ayons ce débat pour l'instant.

Vous savez qu'il s'agit d'un débat national et c'est bien un débat national que nous allons mener mais au plus près du terrain. La Région Centre s'est portée volontaire pour son organisation. J'oserais dire que c'est plutôt naturel car la Région est engagée sur les questions énergétiques depuis 2005. Je le dis d'autant plus que je n'y étais pas à l'époque, mais elle est engagée de façon forte sur toutes les problématiques de l'énergie. C'est aussi le cas d'autres Régions avec lesquelles nous travaillons au sein de l'ARF et c'est donc naturellement que l'ARF a souhaité prendre sa part dans l'organisation du débat.

Autant le dire tout de suite : l'ARF aura son positionnement propre sur le débat mais nous ne sommes pas ici dans la position où nous amenons une quelconque parole, nous organisons le débat et c'est bien ainsi que nous l'envisageons.

Nous l'organiserons de deux manières.

D'abord, ce qui est de la responsabilité propre de la Région et de la conférence que nous avons réunie, au niveau régional, pour ce premier type d'organisation.

Sont programmés quatre forums avec une thématique que nous n'avons pas inventée mais qui est celle du débat national :

- aujourd'hui, il s'agit de toutes les questions qui portent sur les consommations d'énergie, sur les besoins et donc aussi sur les réductions et la maîtrise de l'énergie ;
- le prochain sera à Châteauroux sur la question du mix énergétique ;
- le suivant sera à Chartres, si je ne me trompe, sur les questions du développement des énergies renouvelables et de toute la partie industrielle qui va avec ce développement ;
- le quatrième sera à Blois sur les questions de financement.

Un forum, un peu de clôture, reprendra les questions de gouvernance à Tours.

Nous sommes en train de réfléchir à une manifestation un peu plus ouverte, disons en plein air, pour changer d'ici, et peut-être un peu plus populaire, dans la région d'Orléans.

Cependant, ceci ne résume pas le débat. Très clairement, pour nous, il doit être le plus décentralisé possible et avec le plus d'initiatives possible.

C'est pourquoi nous avons lancé un appel à initiatives. Je veux ici remercier tous ceux qui y ont déjà répondu et je veux encourager tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à y répondre. Nous continuons à prendre toutes les propositions d'initiatives. Si vous le souhaitez, vous pourrez tout à l'heure discuter avec nous pour voir dans quelles conditions vous pouvez le faire.

Aujourd'hui, nous cherchons à avoir le maximum d'expressions. C'est vous qui êtes les éléments importants de la réunion de ce soir. Nous prenons en note tout ce que vous dites de manière à le faire remonter au niveau du débat national.

Si jamais vous avez des remords ou si vous estimez que la façon dont vous l'avez présentée demanderait à être plus formalisée, n'hésitez pas, envoyez-nous des contributions écrites. Nous les prenons.

Je me résume : organisez des débats, écrivez, intervenez autant que vous le pouvez. Nous ferons remonter et c'est ainsi que nous parviendrons à une vraie mobilisation sur ces questions parce que, fondamentalement, l'engagement de tous sur ce sujet est un gage de réussite de la transition énergétique.

(Applaudissements.)

Mme TALPIN.- Merci, Gilles DEGUET.

Nous vous proposons maintenant de regarder un film assez court qui permet de constater qu'il existe déjà des réalisations en région Centre et qui situe l'intérêt et l'importance de ce débat sur la transition énergétique.

M. DEGUET.- Je précise que c'est notre premier film et, s'il y a quelques petits problèmes, j'espère que vous nous excusez par avance !

(Projection d'un film d'une durée de 11 minutes.)

Mme TALPIN.- Vous l'avez compris, ce soir, la thématique porte sur la sobriété énergétique et l'efficacité énergétique.

Céline DUPONT-LEROY, qui est responsable du Pôle efficacité énergétique à la Région Centre, va nous présenter les chiffres clés, les points importants concernant ces thématiques, selon trois catégories : l'efficacité énergétique et la sobriété dans le bâtiment, dans l'alimentation et dans la mobilité.

Mme DUPONT-LEROY.- Je signale un aspect pratique : nous avons préparé quatre documents à vocation pédagogique qui reprennent de manière plus détaillée quelques chiffres que je vais vous communiquer aujourd'hui :

- « *Principales données Climat-Énergie en région Centre* » réalisé par notre Observatoire régional de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre ;

- trois fiches thématiques que nous allons développer pour les autres débats. Elles ont été réalisées en Rhône-Alpes et nous les avons traduites avec les données de la région Centre :

- une sur la mobilité, donc les principaux chiffres sur la mobilité pour la région Centre ;
- une sur la précarité énergétique ;
- une sur la thématique de l'alimentation.

Nous compléterons et elles seront mises en ligne sur le site Internet de la Région dans les jours qui viennent.

Je vous incite à prendre ces documents, si vous le souhaitez.

La thématique du débat aujourd'hui est l'efficacité et la sobriété énergétique. Il nous a semblé nécessaire de démarrer par quelques définitions.

On entend par efficacité la réduction des consommations d'une activité, qui peut être obtenue par le progrès technique, donc une efficacité liée au matériel. Cela peut être également une efficacité organisationnelle ou une efficacité d'usage.

Le terme de sobriété renvoie à la suppression ou à la limitation d'une activité consommatrice d'énergie, que l'on peut donc considérer comme superflue : par exemple, décider de chauffer sa chambre à 19 degrés plutôt qu'à 22 ou 23 degrés. C'est une action entrant dans le périmètre de la sobriété. Le tout est de définir ce qui superflu, à la fois à l'échelle individuelle et collective.

Autre domaine que l'on peut prendre en exemple : l'éclairage public. On considère que l'on est dans une action de sobriété si une commune décide de réduire ses plages d'éclairage nocturne. En revanche, si on fait appel à du matériel et à des éclairages moins consommateurs, on sera sur un positionnement d'efficacité énergétique. Il semble admis maintenant par tout le monde que le meilleur kilowattheure économisé est celui que l'on ne consomme pas. Ces notions sont très importantes.

Nous allons organiser le débat selon trois thèmes, en partant de l'usage et en essayant de répondre à la question : pourquoi consomme-t-on de l'énergie ? Pour quels usages ? On voit les éléments principaux, et vous les verrez après sur un graphique. On consomme de l'énergie pour s'alimenter, pour son logement, pour assurer son confort mais également pour les services de santé, pour ses loisirs, pour les activités d'éducation, pour se déplacer et parce que l'on consomme des produits manufacturés et industriels.

Finalement, ce premier débat nous amène à nous interroger sur les perspectives d'évolution et les modes de vie à l'horizon 2020 et 2050. Étant donné que nous sommes dans une évolution comportementale, il est nécessaire de passer par une appropriation par les citoyens. Sinon, nous ne réussirons pas.

(Projection d'un PowerPoint.)

C'est un graphique que nous n'avons pas réussi à décliner à l'échelle régionale, donc ce sont des données nationales. Nous n'avons pas l'habitude de les voir. C'est la présentation par usage.

Le premier poste de consommation d'énergie est sous le vocable « confort résidentiel » : ce sont toutes les consommations d'énergie liées à l'habitat, donc son chauffage et toutes les activités exercées à l'intérieur de l'habitation.

Le deuxième poste est celui de l'alimentation.

En troisième position, sont situés plusieurs domaines : les loisirs, l'éducation, la fabrication des produits de base, les déplacements professionnels.

Vous avez plus classiquement l'habitude de voir la répartition par secteur des consommations d'énergie. Ce sont des données régionales où l'on retrouve :

- le secteur du résidentiel et du bâtiment tertiaire, qui représente 46 % des consommations d'énergie en région Centre ;
- le domaine des transports, qui représente 33 % ;
- l'industrie ;
- l'agriculture.

Je vais vous apporter quelques données complémentaires avec un zoom en région Centre sur les bâtiments résidentiels et tertiaires. Vous les retrouvez dans le Plan Climat Énergie régional et le Schéma régional Climat Air Énergie.

Dans le secteur du bâtiment, selon l'évolution des consommations énergétiques depuis 1990, on voit que les consommations ont augmenté un peu plus que dans d'autres secteurs. Il représente 42 % des consommations d'énergie finale à l'échelle de la France et 46 % en région Centre.

Pour le résidentiel, en région Centre, le parc de logements est dominé par la maison individuelle, d'autant plus dans les départements ruraux. Vous connaissez les données liées à la part du chauffage dans cette consommation d'énergie des bâtiments. Le parc de maisons individuelles anciennes, construites avant la première réglementation thermique, consomme deux fois plus que les bâtiments construits actuellement. Sur le graphique, vous avez la répartition des logements en région Centre avec encore une grande proportion en étiquette E.

Ces chiffres nous amènent à une certitude : l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments est nécessaire et incontournable pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie.

En ce qui concerne la rénovation, les réglementations thermiques actuelles et à venir nous montrent le chemin. On est aujourd'hui sur des bâtiments qui consomment de l'ordre de 240 kilowattheures par mètre carré et par an. On vise, par étapes, l'atteinte d'un niveau moyen de 50 kilowattheures par mètre carré et par an.

Pour cela, il y a la question des coûts de rénovation. Nous avons essayé de vous donner quelques chiffres, à la fois pour la maison individuelle et pour le logement social.

Pour la maison individuelle, nous avons malheureusement encore peu de retours d'expérience. Ce sont des données nationales majoritairement.

En revanche, pour le logement social, nous avons beaucoup plus de retours d'expérience sur des projets aidés par la Région. Ce sont des données moyennes avec

170 euros le mètre carré pour atteindre une étiquette C et 263 euros le mètre carré pour atteindre le BBC Rénovation.

Nous voulions vous montrer que l'on arrive à générer des baisses importantes de consommation d'énergie rien qu'à travers des écogestes. Vous avez peut-être déjà entendu parler du « défi énergie citoyen pour le climat » dans lequel la Région s'est engagée depuis 2010. Sur 45 équipes en 2012, seules 3 n'ont pas réussi à atteindre l'objectif moyen des moins 8 % et près de la moitié des équipes ont atteint et dépassé les moins 15 % de consommation sur une période de chauffe, uniquement par des écogestes ou des investissements très légers.

Concernant le bâtiment tertiaire, vous avez les chiffres qui le caractérisent en région Centre. On voit que la part de l'énergie électrique est plus importante, la part de l'électricité spécifique également et, en fonction de l'usage des bâtiments, on a une grande diversité avec la part du chauffage qui est plus ou moins importante selon les activités.

Ce sont les questionnements que nous reprendrons pour le débat.

S'agissant de l'alimentation, le deuxième sujet que nous vous proposons de discuter, quatre éléments la caractérisent :

- une demande croissante liée à l'évolution démographique ;
- son impact sur la santé ;
- une surconsommation à la fois d'un point de vue énergétique et dans sa composition, notamment sur le taux de protéines ;
- de nombreuses pertes et gaspillages. Je n'ai pas de chiffres à l'échelle régionale mais au niveau national ou européen, c'est assez important.

Cela ouvre la voie à des questionnements sur nos comportements alimentaires, sur des évolutions de nos régimes alimentaires, sur la question des circuits courts et du niveau de transformation des aliments.

Nous vous proposerons des questionnements.

Le dernier thème est la mobilité et les transports : quelques données. C'est une carte qui vous montre la part des émissions de gaz à effet de serre liées au trajet domicile-travail, avec en rouge les concentrations et les cercles que l'on retrouve autour des principales villes et agglomérations en France.

La mobilité, classiquement, sera décrite soit par le nombre de déplacements, soit par les distances parcourues, que l'on distingue par objectifs de déplacement. On voit que la part du domicile-travail, en nombre de déplacements, n'est pas majoritaire. En revanche, quand on les ramène en émission de gaz à effet de serre, on arrive à 33 %. En termes de nombre de déplacements, c'est la catégorie « autres » qui regroupe tous les petits déplacements du quotidien qui ne sont pas dans les autres catégories. La part consacrée à la mobilité est importante : 15 % du budget des ménages. Ce sont des données nationales. La moyenne est de 2 500 euros par personne.

La mobilité quotidienne représente 12 % des émissions de gaz à effet de serre en région Centre et génère 90 % de celles dues à l'utilisation de la voiture particulière. Si l'on regarde selon les motifs de déplacements, on voit que la voiture particulière est majoritaire dans tous les déplacements, sauf pour les trajets vers les écoles, où la part des transports en commun et des véhicules avec plusieurs passagers est beaucoup plus importante.

Pour finir, sur le transport de marchandises, sur le graphique de droite, on voit que les flux de marchandises sont réalisés majoritairement par voie maritime, ce qui nous amène à

analyser les échanges qui ont lieu au niveau international. Dans le graphique de gauche, ce sont des données régionales, les trois principaux produits transportés au niveau de la région sont :

- premièrement, des produits manufacturés que l'on importe ;
- deuxièmement, des produits agricoles et animaux ;
- troisièmement, les plus importants, c'est-à-dire les matières premières métalliques, que nous avons en importation du fait de notre activité industrielle de transformation.

Dans les domaines du transport et de la mobilité, nous vous proposerons également des questionnements.

Je suis passée très vite mais vous retrouvez toutes ces données dans les fiches thématiques que vous pourrez récupérer ou télécharger sur le site de la Région.

Mme TALPIN.- Merci, Céline.

Nous commençons par la première thématique qui est le bâtiment.

Nous avons préparé des questions que nous vous poserons et nous souhaiterions qu'un maximum d'entre vous y apportent des réponses, des solutions, et que chacun présente des initiatives qu'il connaît ou des éléments constructifs qui permettent de faire avancer le débat.

La grande question sur le bâtiment concerne la rénovation : quel niveau de rénovation vise-t-on et comment l'atteindre, aussi bien dans le public que le privé ou le tertiaire ? Quelle performance des rénovations peut-on attendre ? Faut-il aller vers une obligation de rénovation, que ce soit pour la location ou lors de la vente ? Quelles sont les conditions de réussite ? Quels sont les obstacles ? Pourquoi cela ne va-t-il pas plus vite ? La sobriété énergétique dans le bâtiment est-elle synonyme de baisse de confort ?

Une autre question importante : qu'est-ce qui va amener le particulier à faire rénover son logement ?

La question de la précarité énergétique croissante : quelles solutions y apporter ?

Il y a aussi la problématique de l'information, de la transparence et d'une information indépendante.

Chacun a une part de réponse à apporter mais nous avons parmi nous des spécialistes qui vont pouvoir aussi nous éclairer.

Je vais demander de nous rejoindre à la tribune :

- Nicolas FORRAY, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre ;
- Mohamed AMJAHDI, directeur adjoint de l'ADEME Centre ;
- Damien JOLITON qui travaille pour « Énergie demain » ;
- Jean-Pascal NEDELEC, directeur de Cofely Services Agence Centre Sud.

Par rapport à ces questionnements, ils ne vont pas particulièrement vous faire une présentation. L'idée est de commencer par le bâtiment et que vous puissiez vous exprimer et nous indiquer des solutions, des initiatives et des points de vue. Leur rôle est de prolonger vos réflexions, d'apporter un complément par rapport à leur expérience.

Puis, nous pourrons instaurer un échange entre eux et vous, et dans la salle.

Il est important que vous indiquiez votre nom et la structure que vous représentez, puisque tout est pris en note. La synthèse comportera ces éléments.

M. BENSAC.- Philippe BENSAC, maire adjoint de la Ville de Bourges.

Bienvenue dans notre ville de la part du maire et de moi-même !

Pour aller directement dans le vif du sujet, je voudrais rappeler que l'axe fort du développement durable, c'est « penser global et agir local ».

Si nous commençons par la pensée globale, je voudrais poser la question suivante : le principal frein au développement de l'amélioration énergétique des bâtiments, et je pense notamment aux particuliers, n'est-il pas la fiscalité ? J'ai passé mon après-midi à participer à la Commission de révision des bases de la fiscalité locale (foncier bâti ou non bâti). Quand on fait des économies d'énergie par l'extérieur des bâtiments, cela se voit. Figurez-vous que cela développe, fait progresser et croître la valeur locative, donc l'impôt. C'est pourquoi ma première question est celle-ci : n'y a-t-il pas, de toute façon, un frein énorme à la base, par rapport à l'amélioration des bilans énergétiques du bâtiment ?

« Agir local » : vous savez que c'est une chaufferie à bois ici que la Région a offerte à ce lycée. Je voudrais savoir s'il existe un retour d'expérience et s'il est plutôt positif ou plutôt négatif.

Merci.

Mme TALPIN.- Merci.

D'abord, au sujet de la fiscalité qui serait un frein à la rénovation énergétique, quelqu'un d'entre vous a-t-il une réponse experte à nous apporter ? Ou la question est-elle un peu pointue ?

M. FORRAY.- Je ne sais pas si c'est un frein. Je suppose que le premier frein, mais ce n'est pas à moi de le dire, est probablement ailleurs, ce n'est pas en soi très satisfaisant. Je retournerai la question dans l'objet du débat : comment la fiscalité du foncier bâti peut-elle être un levier pour accélérer la mise en conformité des bâtiments ?

Excusez-moi, mais je fais du judo avec votre proposition et je la transforme en quelque chose que nous pourrions porter au niveau national. Je ne sais pas répondre autrement.

Mme TALPIN.- La proposition serait-elle de modifier la fiscalité pour qu'elle encourage à la rénovation énergétique ?

M. FORRAY.- La difficulté sera d'analyser la performance énergétique de chaque local.

Je vous rappelle que réviser les bases fiscales du foncier bâti est un exercice qui, globalement, n'a pas été fait depuis pratiquement 30 ans. On peut le regretter.

Je ne parle pas du foncier non bâti, c'est encore pire ! Il vaut mieux avoir une belle terre à blé qu'une terre de marais qui était autrefois une terre d'herbage. Nous avons des bases fiscales antédiluviennes, elles coûtent très cher à réviser parce qu'elles produisent peu de ressources fiscales et elles sont lourdes à maintenir.

Ce sont quelques éléments.

Quand on parle d'une question fiscale, tout de suite on ouvre un univers, mais je pense qu'il y a une suggestion et il faut creuser celle-là.

Mme TALPIN.- Par rapport au retour d'expérience sur la chaufferie du lycée, la question est pointue. Éventuellement, Monsieur AMJAHDI, avez-vous un retour ? Non.

Dans la salle.- Cela chauffe !

Mme TALPIN.- *A priori*, cela chauffe.

M. GITTON.- Bonjour. Jean-Luc GITTON, agriculteur, je représente la Chambre régionale d'agriculture.

Quand on parle de rénovation, la question est aussi la suivante : avec quoi rénove-t-on ? De nos jours, l'agriculture est capable de produire des produits renouvelables pour l'isolation ; je pense au chanvre et à des coproduits extrêmement performants. Il me semble que c'est une question que l'on peut avoir : qu'utilise-t-on ? Le coût énergétique de produire des matériaux est extrêmement important. Dans le bilan énergétique d'un bâtiment, cela compte énormément.

À ce titre, pour donner un exemple, la Chambre d'agriculture du Cher et la CCI se sont réunies pour avoir un emploi commun pour développer ces biomatériaux. Tout cela donnera de bons résultats quand on arrivera à mettre ensemble les professionnels du bâtiment qui seront capables d'utiliser ces produits, de les promouvoir et de mettre en route des filières de production et de développement extrêmement intéressantes en termes d'emploi et de développement local : on conforte à la fois l'agriculture, les territoires ruraux, les artisans et des unités de transformation de matériaux qui se situent dans nos territoires.

Mme TALPIN.- Peut-être, Monsieur AMJAHDI, avez-vous une vision par rapport à ce côté économie d'énergie grise, en utilisant des matériaux locaux et biosourcés ?

M. AMJAHDI.- Effectivement, la réhabilitation de manière globale ou la construction de bâtiments dits durables intègrent la notion de matériaux locaux biosourcés.

Il existe depuis plusieurs mois un label biosourcé qui vient en injonction des labels classiques d'efficacité énergétique. On est donc bien sur un complément, qui prend en compte la réalité de ces filières de matériaux nouveaux, voire anciens tout simplement, que l'on réutilise ou que l'on se réapproprie dans le bâtiment. Il existe des exemples en région mais également au niveau national. Nous savons et nous sommes conscients, du point de vue de la création d'emplois et de richesse, mais aussi des matériaux locaux, avec une énergie grise la moins élevée possible, qu'il faut aller vers ces filières.

Néanmoins, il faut être très vigilant sur ce que l'on fait de ces territoires. Il y a en particulier cette question agricole de ne pas aller sur une confrontation de filières, voire d'usages entre les filières agricoles dédiées à l'alimentation et celles dédiées à ce type de matériaux. Il faut mener une vraie réflexion.

Il est cependant indispensable de travailler, sachant qu'un travail est déjà mené depuis de nombreuses années entre la Chambre d'agriculture, la Région, l'ADEME et les services de l'État dans ce domaine. Nous avons encore un challenge à mettre en œuvre, notamment s'agissant de la formation en direction des artisans, des bureaux d'études, des architectes qui sont souvent à l'initiative de ces projets de construction et de réhabilitation, et qui vont, dès le début, orienter le devenir de ce projet de bâtiment.

Nous avons encore un travail énorme à réaliser, mais des outils existent, comme le centre de ressources qualité environnementale du bâtiment qui s'appelle « Envirobat ». Il a vocation à mettre en concertation l'ensemble des opérateurs du bâtiment en région Centre.

Tout un travail est effectué, notamment avec l'Observatoire régional de l'énergie qui vient alimenter ces réflexions.

L'objectif à terme est bien d'avoir des filières pérennes et efficaces sur le territoire. Il faut y travailler tous ensemble et tous tirer vers la même direction.

M. SCHOLLIER.- Bonjour.

Francis SCHOLLIER, je suis membre du CESER et je représente la propriété privée.

Je suis très souvent questionné dans des consultations d'adhérents sur le thème de l'isolation par l'extérieur. Tout cela est vanté dans de multiples brochures pour son efficacité.

Quand on interroge les entreprises et que l'on dit que l'on veut faire de l'isolation par l'extérieur, maintenant elles demandent : « Où habitez-vous ? Êtes-vous en ville ou en campagne au milieu de votre terrain ? Si vous êtes en ville, il faut acheter l'emprise sur le terrain de la commune. Si vous êtes sur le bord d'un trottoir, il faut interroger votre ville, votre commune pour acheter le territoire public. »

C'est un sujet évoqué que l'on pourrait aussi mettre en avant parce que racheter 5 centimètres de trottoir, à mon avis, *a priori*, ce n'est pas si compliqué, mais il me semble qu'administrativement, cela l'est considérablement plus.

C'est juste pour évoquer cela et c'est un sujet d'importance.

Mme TALPIN.- Messieurs, peut-on apporter un éclairage ?

M. JOLITON.- C'est un problème qui se pose réellement. La solution trouvée pour les immeubles d'habitation, et je pense que cela commence à se voir, est d'isoler sans faire le rez-de-chaussée. D'un point de vue énergétique, cela pose quand même quelques soucis et fait passer à côté d'une partie non négligeable du gisement. Quand on habite une maison et pas un appartement situé au 5^{ème} étage, pour le coup, c'est quand même rendu extrêmement compliqué.

Cette question a commencé à être posée au moment du Grenelle de l'environnement. Petit à petit, on voit se mettre en œuvre des solutions d'accord de cession du domaine public et d'autorisation d'emprise sur le domaine public pour des cas particuliers d'isolation par l'extérieur. Il faut que ce soit inscrit dans les documents d'urbanisme de la collectivité. C'est possible. Les collectivités le font encore trop peu, à mon goût, mais si la demande devient récurrente, je pense qu'elles se pencheront sur le sujet. La raison pour laquelle elles le font peu est que la demande n'est pas très fréquente. Les services administratifs des communes ne sont pas assaillis de personnes qui veulent déborder de 5 centimètres sur le trottoir ; en l'occurrence, 12 ou 15, ce serait mieux !

Du fait que c'est marginal, c'est encore un problème difficile à régler.

Pour autant, c'est plutôt la question de la formation des entreprises qui rechignent à faire de l'isolation par l'extérieur parce qu'elles ne connaissent pas les techniques.

Mme TALPIN.- Y a-t-il de la formation dans ce domaine, à votre connaissance ?

M. AMJAHDI.- En région Centre, c'est un sujet en œuvre depuis un certain temps. L'ADEME, à travers toutes ses initiatives, en a lancé une en 2010 pour accompagner la création de formations à l'échelle des territoires, pour que cela se mette en place en région Centre, en forte concertation et portage de la Région, notamment au travers des plateformes de formation qui s'appellent « Praxibat ». L'objectif est de traiter des cibles, notamment l'isolation, la qualité de l'air, l'intégration des énergies renouvelables. Depuis 2012, la Région Centre a lancé un appel à projets et a financé des plateformes, notamment dans plusieurs lycées. Il y a eu la première formation de formateurs sur le sujet en région Centre en 2012 : c'était la deuxième à l'échelle nationale.

Nous sommes en train de créer des filières de formation pour accompagner l'ensemble des acteurs du bâtiment.

Mme CLAUSSE.- Je m'appelle Anne-Lucie CLAUSSE. J'ai dirigé pendant quelques années l'enseignement et la formation à la Chambre de commerce du Cher.

Je trouve que le choix de Bourges pour lancer ce débat sur la maîtrise de l'efficacité énergétique est particulièrement heureux, puisque nous avons ici l'école Hubert Curien que certains d'entre vous connaissent. Elle comprend une filière en maîtrise de l'efficacité énergétique.

C'est Jean-Michel GIARDINA qui la dirige. Nous sommes très conscients de l'importance de l'éducation. D'ailleurs, je pense que le débat d'aujourd'hui est d'abord sur l'éducation, l'information, la formation et la connaissance en général. Déjà nous, mais encore plus les citoyens de demain et les jeunes que nous formons, nous devons pouvoir diffuser d'autres comportements, d'autres manières de vivre. Ce n'est qu'ainsi que l'on parviendra à faire évoluer les comportements.

On parle de plateforme ; je crois que des personnes ici participent à la création d'une plateforme technologique dans le domaine de l'efficacité énergétique, donc Bourges est une ville, je l'espère en tout cas, exemplaire en ce domaine.

Mme TALPIN.- Merci de ce témoignage.

M. MAURY.- Je suis maire adjoint de Saint-Christophe-le-Chaudry.

J'écoute un peu tout le monde. On connaît les problèmes qui se posent sur les moyens de rénovation et on les maîtrise relativement bien. La question que l'on n'a pas posée jusqu'à présent est la suivante : comment finance-t-on ? On se trouve dans un monde en pleine récession, où la croissance est quasi nulle dans tous les pays du monde et où elle ne bougera pas dans les dix années à venir ; c'est certain parce qu'elle est liée directement à la consommation de l'énergie. Je me demande comment on finance tous ces travaux et où on va trouver l'argent.

M. MORIZET.- Pierre MORIZET, maire de Chazelet dans l'Indre.

J'ai été confronté, pas plus tard que la semaine dernière et en début de semaine, à une personne qui est venue me voir pour me dire : « Je veux diminuer ma consommation énergétique dans ma maison, que dois-je faire ? » Évidemment, je lui ai dit de contacter l'Espace Info Énergie de Châteauroux, ce qu'elle a fait. C'est une personne qui a environ 900 euros de revenus par mois. Elle est revenue me voir hier pour me dire : « Je ne peux pas parce qu'on m'a dit qu'il fallait que je fasse deux types de travaux différents pour prétendre à des aides. Je voulais y aller progressivement sur plusieurs années, mais je ne peux pas le faire sans les aides. »

C'est ce à quoi on est confronté quand on parle de précarité énergétique, de rénovation du logement pour diminuer les consommations : des personnes ne peuvent pas le faire.

Mme TALPIN.- Monsieur AMJAHDI, par rapport aux aides, on se tourne souvent vers l'ADEME et également vers M. FORRAY, peut-être.

M. AMJAHDI.- Au sujet du grand public, l'ADEME, malheureusement ou heureusement, en tout cas c'est la réalité, ne dispose pas d'aides directes pour le financement de travaux d'isolation ou d'équipements d'énergie renouvelable.

Les dispositifs existants aujourd'hui sont principalement le crédit d'impôt et le prêt à taux zéro.

M. GOUAS.- Si je peux me permettre, il y a aussi l'ANAH avec « Habiter mieux », par exemple, qui a augmenté les plafonds.

Je me présente : Francis GOUAS, je suis maître maçon tailleur de pierres à Langeais. Je suis aussi président de la CAPEB, le syndicat des artisans du bâtiment.

J'ai la chance de travailler au niveau national et européen pour la réhabilitation thermique des grandes villes historiques. Cela s'appelle Effesus et c'est un dossier qui a commencé voici huit mois.

Il se produit beaucoup de problèmes dans la réhabilitation. On parlait notamment d'enveloppe extérieure ; je rappelle, pour mémoire, que lorsqu'on est dans les villes historiques, on ne touche pas aux façades extérieures et que la majorité des bâtiments anciens, avant 1948, sont d'une complexité telle que l'on ne peut pas faire du systématique. Il faudra travailler au coup par coup, région par région, recenser les matériaux locaux, ceux qui ont été construits. C'est ce que sont en train de faire l'AFNOR et toutes les instances techniques de l'État ; c'est en cours. La complexité est telle que l'on ne peut pas dire que l'on va mettre du chanvre, ce serait simpliste. Il faut garder l'authenticité du bâtiment parce que ce qui intéresse les Bâtiments de France et nous-mêmes, c'est de garder l'esthétique extérieure.

Le débat est de fond. N'oublions pas que, sur les bâtiments avant 1948, le gros problème par rapport à après, c'est la montée capillaire. Quand on ne traite pas l'eau correctement, qu'on ne laisse pas le transfert d'eau... Je ne vais pas apprendre cela à ceux qui en font mais nous en faisons depuis des lustres. Si l'Europe nous a choisis, c'est parce que l'on commence à se rendre compte, avec le recul, qu'il y a beaucoup plus de problèmes quand le bâti ancien est étanche. On ne peut pas arriver à du 50 kilowattheures d'un simple coup de baguette magique.

La complexité des matériaux employés reste entière. Des études sont en cours. L'Europe avec Effesus et l'AFNOR travaillent sur ce sujet.

Il subsiste une complexité au niveau de la réhabilitation, on ne peut pas faire quelque chose de simpliste.

Merci.

M. REDOIS.- Philippe REDOIS, je suis artisan. Je souhaiterais intervenir sur trois volets.

Premier volet : s'agissant des matériaux employés – on a parlé tout à l'heure des matériaux biosourcés –, je voudrais revenir sur la mise en place d'une fiscalité qui serait liée à leur utilisation. Si on utilise un matériau sain, il faudrait avoir une fiscalité moindre, voire nulle, mais pour des matériaux en PVC, pour les fenêtres par exemple, une TVA très forte, ce qui permettrait de rééquilibrer.

Cela me semble important sur l'usage pour l'incitation d'aller vers des matériaux naturels et vers cette fameuse transition écologique. On parle de transition énergétique mais on va arriver à la transition écologique, telle qu'il va bien falloir réfléchir à l'utilisation des matériaux.

Deuxième volet : on ne parle pas de la dimension eau, alors que nous sommes composés de 75 % d'eau.

L'eau, c'est la vie et l'utilisation que nous en faisons actuellement, avec toutes les pollutions, a une incidence sur la transition écologique qu'il me semble important d'associer. Il faut faire une grande réflexion sur l'eau, parce que chaque fois que l'on établit des programmes, depuis des millénaires et quels que soient les pays, on s'occupe de la

problématique de l'eau en dernier, alors que l'on devrait la poser en premier parce qu'elle est vitale.

Je ne vais pas l'aborder ici parce que j'ai peu de temps, mais il faut absolument introduire la dimension eau.

Il faudrait, par exemple, imposer une citerne de récupération d'eau de pluie obligatoire pour toutes les constructions de maison individuelle, avec des aides peut-être.

Il faudrait une grande réflexion sur l'assainissement et sur les bâtiments qui peuvent avoir une couverture en toiture végétalisée qui fait en même temps l'isolation thermique ou l'isolation d'une paroi, par exemple au nord. On peut filtrer ces eaux, récupérer l'eau propre en bas et la réutiliser en circuit court. Cela me semble important au niveau de la réflexion globale dans le milieu urbain qui est actuellement en pleine transformation.

Troisième volet : concernant la dimension de l'emploi, si on produit local, on va relocaliser l'économie et créer des emplois locaux. On arrêtera de délocaliser, en utilisant des matériaux locaux et sains.

Merci.

M. BRUGIÈRE.- Marc BRUGIÈRE, délégué régional EDF.

Il me semble qu'il existe une sorte de piège pour ce qui concerne le logement ou une double peine. Les logements les plus énergivores sont occupés par les ménages les plus en difficulté. C'est une boucle sans fin parce que, s'ils n'étaient pas en difficulté, soit ils changeraient de logement, soit ils pourraient faire des travaux. On a cette espèce de trappe ou de piège dont les gens ont du mal à sortir.

Il se trouve qu'il y a de l'argent public dans le système et il serait sûrement intéressant d'arriver à le cibler, mais vraiment précisément, sur ces situations de logements les plus énergivores. Ce n'est pas forcément comme vous l'avez montré tout à l'heure ; il peut s'agir de les ramener de 240 kilowattheures par mètre carré et par an à 200 ou 180, et pas forcément de viser dans un premier temps 80 kilowattheures par mètre carré et par an. Il faudrait parvenir à véritablement cibler l'argent public sur les travaux les plus utiles.

Pour ce faire, il y a nécessité d'une instance neutre dans le système, à une maille adéquate. L'État ou la Région, c'est sûrement trop loin des gens, alors que la commune, c'est sûrement trop petit. Il faudrait que ce soit au niveau des communautés d'agglomération ou des communautés de commune ou du département, en tout cas entre la Région et la commune et qui soit une instance indépendante appuyée sur l'ADEME, l'ANAH ou d'autres organismes, et qui puisse organiser l'ordre dans lequel il est intelligent d'entamer des travaux efficaces du point de vue énergétique.

Malheureusement, entre le coût de l'énergie et celui des travaux, la rentabilité est atteinte à des délais tels que, pour ces ménages, c'est hors de proportion, hors de question.

Il nous semble qu'une réflexion, une modification et un ciblage de l'intervention publique sur ces situations pourraient être de nature à apporter des améliorations dans ce domaine, sachant que les autres situations moins énergivores concernent des ménages qui ont le plus de moyens et qui ont peut-être moins besoin d'être aidés.

Mme TALPIN.- Ils sont moins prioritaires.

Monsieur JOLITON ?

M. JOLITON.- C'est pour essayer d'apporter quelques éléments pour continuer le débat sur les questions suivantes : comment financer le chantier de réhabilitation du

logement ? Comment tenir compte de la précarité énergétique ? En gros, comment résoudre cette équation qui nous semble un peu impossible ?

Nous, nous essayons de faire des travaux de planification à des échelles territoriales relativement larges, du type une région, pour savoir comment s'en sortir et ce que l'annonce gouvernementale d'avant-hier qui dit : « nous allons réhabiliter 500 000 logements par an de manière très lourde » entraîne. L'annoncer est une chose mais, derrière, il faut trouver l'argent et les personnes compétentes, savoir par quels logements on commence et qui sera d'accord juste parce que, au sommet de l'État, on a dit qu'il faudrait le faire.

On constate que ceux qui réhabilitent réellement leur logement sont les populations qui ont des niveaux d'éducation et de revenus relativement importants. Les études l'ont montré de manière très claire. C'est le public prioritaire des Espaces Info Énergie et du crédit d'impôt, tel qu'il a été développé en France ces dernières années.

On commence maintenant à voir apparaître des bénéficiaires d'un deuxième volet de crédit d'impôt. Lorsqu'on l'a touché une fois, on n'a plus le droit d'y toucher durant quelques années, puis on a de nouveau le droit. Les crédits d'impôt que l'on distribue maintenant sont, pour une part, destinés à des personnes qui l'ont déjà touché une fois pour faire une première vague de travaux et qui le touchent une deuxième fois pour en faire une seconde.

Je ne dis pas que c'est mal ; il est très bien que ces personnes fassent des travaux parce qu'elles réduisent la facture énergétique globale de la France mais, clairement, ce n'est pas le public prioritaire, le public qui pourrait nous sembler être celui pour lequel il est nécessaire de réhabiliter les logements en urgence.

Pourquoi, finalement, ceux qui réhabilitent sont-ils ceux qui peuvent se le payer ?

Il y a deux raisons.

Il faut acter la première : c'est parce que ce n'est pas rentable. On a beau faire tout ce que l'on veut, à 550 euros le mètre carré, pour une maison de 120 mètres carrés, cela fait des travaux à 60 000 euros. Il est quand même compliqué de sortir une telle somme.

À ce sujet, il y a donc déjà un souci pour réussir à économiser cet argent sur la facture d'énergie. Ensuite, il faut l'avoir parce qu'il n'est pas vrai que les banques accordent des prêts à des personnes en difficulté, même si la contrepartie est une réduction de consommation énergétique. Nous accompagnons des territoires dans lesquels nous sommes allés voir des banques en leur disant : « Nous faisons des travaux qui vont permettre de dégager de l'argent pour que ces personnes vous remboursent le prêt. » Même en argumentant de manière très ferme avec elles, pas un dossier n'est passé ; c'est totalement impossible.

Ce sont, de toute façon, des personnes qui ont les moyens et en se disant que ce n'est pas rentable. L'idée qui vient est la suivante : le prix de l'énergie va augmenter et cela va devenir rentable. Mettons-nous tout de suite dans le cas où l'on pourrait penser cela. Les gens vont avoir des factures d'énergie qui vont augmenter et vont se trouver en précarité énergétique. Or, ce sont ces personnes en précarité énergétique qui réhabilitent le moins leur logement.

Quand on est en précarité énergétique, il est trop tard, donc il faut réussir à réhabiliter avant, même si ce n'est pas rentable, et en ayant des moyens financiers et des capacités de prêt autres que celles que l'on connaît aujourd'hui dans le secteur du prêt bancaire.

C'est le challenge qui est devant nous.

Par ailleurs, il faut faire attention aux idées qui paraissent extrêmement bonnes et, quand on les fouille, il y a un souci.

Par exemple, quand on dit que les publics les plus précaires sont dans les maisons les plus pourries, ce n'est vrai que dans le parc privé. Il faut bien se dire que la gestion publique du logement social fonctionne.

La gestion du logement social, c'est le logement qui, à âge égal, a les meilleures performances énergétiques et c'est celui dans lequel la précarité énergétique... je ne vais pas dire qu'elle n'existe pas mais elle est la moins répandue pour une qualité de population identique ; c'est plus un terme statistique que politiquement assumable.

Concernant la TVA variable sur les matériaux naturels, qu'ils soient naturels ne suffit pas toujours si l'on vise la réduction des gaz à effet de serre. Un chanvre qui aurait été nitraté à fond dans le champ émet à peu près autant que la laine de verre, donc attention aux méthodes pour produire ce que l'on appelle les matériaux naturels.

Dans la salle.- Il n'y a pas d'azote sur le chanvre.

(Brouhaha.)

Mme TALPIN.- En effet, je crois qu'il n'y a pas d'azote sur le chanvre mais c'est un exemple.

M. NIGUES.- Laurent NIGUES, responsable pôle construction Territoria.

J'ai réfléchi à ces problématiques de rénovation du logement existant et je souhaiterais contribuer au débat en vous proposant un dispositif.

Je souscris : des ménages, par défaut d'information, sauf ceux qui sont bien informés, ou par défaut d'argent, ne peuvent pas rénover tout seuls leur logement. D'ailleurs, dans le Grenelle de l'environnement, vous l'avez rappelé, Philippe PELLETIER l'avait dit, il avait même évoqué la question de l'obligation.

Ensuite, il y a la façon de le financer, surtout dans une période de disette budgétaire ; je voudrais que l'on arrive à relier ces deux aspects.

Enfin, comment fait-on des priorités ? La priorité, je l'ai vu à Fribourg, avec un cadastre énergétique. J'ai entendu hier aussi que la Ville de Tours avait fait une thermographie de la ville pour déterminer des zonings. L'isolation par l'extérieur en milieu urbain, qui vient d'être évoquée, pose un réel problème, ce qui implique que la rénovation énergétique de la ville ne peut pas se faire sans lien avec l'espace public. D'ailleurs, dans la philosophie même, le transport fait partie de la transition.

La bonne façon d'aborder le sujet est de dire que l'on doit faire des périmètres de rénovation énergétique dans la ville, en commençant par les quartiers qui en ont le plus besoin. Dans ces périmètres, loin d'alléger la fiscalité, au contraire, il faut instaurer des taxes de rénovation énergétique. Pourquoi ? Parce que cette rénovation énergétique n'est pas amortissable à l'aune de la propriété du propriétaire du logement. Il faut que l'amortissement se construise dans le temps. Vous évoquiez 60 000 euros, je vous propose de travailler sur 50 000 euros et d'amortir sur 50 ans.

Le logement social amortit son foncier sur 50 ans ; l'État français, France Trésor, emprunte sur 50 ans ; il a des OAT sur 50 ans. Il le fait et peut le faire parce qu'il emprunte sur recettes fiscales.

Je propose de faire des fonds de rénovation énergétique, qui permettent de débudgétiser, et que l'on affecte cette taxe de rénovation énergétique au fonds. Il faut que ce fonds, affectataire de la taxe, puisse, lui, emprunter. Dans ces opérations de rénovation énergétique, il faut bénéficier de certificats d'économie d'énergie et que la maîtrise d'ouvrage

de ces opérations de rénovation se fasse, comme dans les PRU, par les collectivités, avec la possibilité d'opérateurs sous forme de concession ou d'assistance.

Mme TALPIN.- Comment voyez-vous cette taxe ? Quelle base ?

M. NIGUES.- Je n'ai pas tout à fait terminé.

Mme TALPIN.- C'est la grande question, quand même !

M. NIGUES.- Vous avez tous souligné que la rénovation était technique. Si on intervient dans ce cadre, on va faire appel, comme dans les PRU, à des équipes de maîtrise d'œuvre qui auront des techniciens, des architectes urbanistes et des ingénieurs thermiciens.

C'est une opération de rénovation de la Ville.

La contrepartie de cette obligation pour le particulier propriétaire est la gratuité.

Mme TALPIN.- Qui paie cette taxe ? Sur quelle base ? C'est à réfléchir.

(Brouhaha.)

Tout le monde ? Tous les propriétaires ? D'accord.

M. JOLITON.- Je vois que cela fait réagir mais cette idée est apparue voici un petit moment et elle commence à faire son chemin. Même si elle est apparue un peu farfelue à tout le monde initialement, des collectivités sont en train de se poser la question.

Cela a été pensé ainsi : on définit la zone, c'est la collectivité publique qui réhabilite le logement en commençant les maisons par un bout de la rue et en finissant à l'autre bout. On le fait, on le paie. Chaque maison réhabilitée paie, par exemple, un petit bonus sur la taxe foncière calée sur le remboursement énergétique. Grâce à cela, on a le remboursement sur la pierre, donc potentiellement sur une durée plus longue que sur l'occupant.

Les banques disent : « À cette condition, peut-être que l'on vous suit et que l'on vous accorde des prêts. » Il faut un système bancaire quelque part, parce que la collectivité n'a pas le droit de jouer le rôle de banque, mais si elle finance les travaux, elle est un peu embêtée.

Des collectivités sont en train de se dire qu'en partant de ce principe, on peut envisager quelque chose ; j'ai en tête au minimum Rhône-Alpes, Picardie et Nord - Pas de Calais. Pour l'Île-de-France, c'est un peu particulier avec « Positif » mais cela peut aussi ressembler un peu à cela.

On observe que le plus prometteur ressemble un peu à cela, avec, en gros, des fonds publics pour garantir un emprunt sur une durée beaucoup plus longue que les durées habituelles d'emprunt auprès des services bancaires.

M. MAURY.- La méthode est bonne ! Quel est le montant global de cette opération sur la France entière ?

M. JOLITON.- Combien cela coûte-t-il de réhabiliter l'intégralité des logements français ? L'estimation la plus basse se situe entre 600 et 1 000 milliards d'euros ; la plus haute est entre 1 500 et 2 000 milliards d'euros. Les coûts de services bancaires, de maîtrise d'ouvrage, etc., varient entre 7 et 10 % du montant global des travaux, pour réussir à faire en sorte que ce soit un peu structuré et suivi.

M. MAURY.- La question suivante est de savoir comment on emprunte 1 500 à 2 000 milliards d'euros.

Mme TALPIN.- Je crois que c'est la question de la soirée.

M. JAHIER.- Lucien JAHIER, je représente l'Union régionale CFDT.

À la question concernant la formation, la réponse a été : formation technique pour résoudre un problème technique.

En fait, c'est beaucoup plus important. Si on est vraiment sur des enjeux stratégiques globaux, il s'agit de repérer les activités concernées, les métiers concernés, les qualifications qu'il faut faire évoluer et voir avec chaque salarié, dans le cadre de chaque entreprise, le parcours de formation adapté à chacun. Ce n'est pas une action précise donnée, il s'agit de préparer les conditions de la mutation et des changements. Cela me paraît différent et j'insiste sur ce sujet.

De plus, pour les ménages, il me paraît important d'avoir un guichet unique où l'on puisse trouver le diagnostic, le montage financier, les besoins de labellisation et tout ce que l'on peut avoir du point de vue de l'équipement. C'est loin d'exister en région. Par exemple, quatre départements seulement sont couverts par une ADIL. Il faut une structure adaptée, appuyée sur une collectivité locale, qui puisse répondre à la demande des ménages.

Mme TALPIN.- Monsieur FORRAY ou Monsieur AMJAHDI, par rapport à cette question ?

M. AMJAHDI.- Concernant l'information, il vaut mieux et il est beaucoup plus pertinent d'avoir une réflexion globale : quels sont les besoins de formation ? Quelles sont les filières à mettre en place ? Comment les accompagner pour avoir cette mutation ? Nous sommes sur une mutation de grande ampleur et non sur une formation purement technique à un instant t qui doit répondre à un épiphénomène. Nous sommes sur un aspect qui va se construire sur la durée.

Nous nous rendons compte, lorsque nous faisons le tour des projets et que nous rencontrons les entreprises et les architectes, ceux qui sont très souvent à la base de ces projets, qu'ils ont encore des lacunes sur la rénovation et le développement durable de manière globale. Cependant, cela s'améliore.

S'agissant du guichet unique, M. JOLITON a parlé d'un outil : celui-ci existe depuis des années et s'appelle l'Espace Info Énergie. Malheureusement, ce ne sont pas des guichets uniques mais ils sont présents dans l'ensemble du territoire régional. Nous essayons de couvrir au mieux les territoires, même s'il est possible d'apporter encore une amélioration.

Nous sommes dans une réflexion nationale sur un guichet unique ou des plateformes de réhabilitation. Cela se construit mais rien n'est acté, rien n'est acquis. C'est une réflexion à la fois entre ces Espaces Info Énergie qui existent, des emplois nouvelle génération en cours de réflexion portée par l'ANAH ou par d'autres structures. Il existe un objectif de créer cet outil qui peut accompagner le citoyen lambda de la réflexion jusqu'à la livraison de son projet fini, terminé.

Maintenant, cela doit se mettre en œuvre.

Après quelques interventions de la salle, M. JOLITON mettait presque en opposition les personnes qui ont les moyens de réhabiliter et celles qui ne les ont pas. Malheureusement, oui, des citoyens ne les ont pas mais ceux qui ont les moyens de réhabiliter amorcent, créent de l'emploi et de la richesse. Ils accompagnent le développement des savoir-faire.

Il est important de ne pas opposer les différentes populations mais, au contraire, de voir de quelle manière nous pouvons passer de ceux qui ont les moyens de réhabiliter à un accompagnement de ceux qui ne les ont pas afin qu'ils puissent passer à l'acte et avoir une habitation qui réponde aux exigences de demain.

M. FORRAY.- Il n'y a pas « une » population qui se pose des questions de maîtrise de sa dépense énergétique. Effectivement, les ménages aisés ont l'aide fiscale ; les ménages les plus pauvres ont les aides de l'ANAH. Je rappelle que certains sont propriétaires, donc augmenter leurs impôts ne permettra pas forcément de débloquer le système.

Je signale simplement qu'à compter du 1^{er} juin, les plafonds de revenus seront relevés. Cela touchera effectivement une population intermédiaire, celle qui n'avait pas les moyens de faire l'avance et pour laquelle le crédit d'impôt n'était pas moteur parce qu'elle payait peu d'impôts sur le revenu. Il n'en reste pas moins que, pour les populations à faibles revenus, nous sommes vraiment devant une grosse difficulté.

Si l'on met du financement public à 90 %, voire 100 %, comment organise-t-on le retour ?

Je voudrais insister sur le fait qu'il ne suffit pas d'avoir amélioré la performance énergétique du bâtiment, il faut ensuite améliorer la performance de l'utilisateur du bâtiment. Je suis désolé mais nous l'oublions tous. Or, il ne suffit pas d'avoir un habitat théoriquement performant, encore faut-il bien l'utiliser.

Nous ne sommes pas seulement devant un problème de formation des artisans ou des entreprises mais également devant un problème collectif d'autoformation.

Ce sont quelques éléments d'éclairage. Je n'ai pas voulu donner de bouts de solutions, puisque, aujourd'hui, en tant qu'État, je n'ai pas à vous les donner, j'ai à vous écouter.

M. RENOUX.- Michel RENOUX, vice-président du Syndicat de l'énergie du Cher.

Vous savez que le Syndicat de l'énergie, qui est un ancien syndicat de l'électricité, ne s'intéresse qu'aux communes et aux collectivités.

Je vais être très bref parce que je vois qu'il y a d'autres questions.

Nous avons trois actions.

Tout d'abord, nous avons un conseil en énergie partagée – nous travaillons avec l'ADEME en ce sens – qui permet d'établir, pour une commune qui le désire, un bilan énergétique complet, y compris la consommation d'eau, et de lui élaborer un programme sur six ans, avec des investissements étudiés en fonction de son budget, de façon à réhabiliter les bâtiments communaux.

Comment payer ceci ? Pour compléter, nous avons créé ce que l'on appelle un fonds d'efficacité et d'investissement énergétique, en nous appuyant sur les CEE, c'est-à-dire les certificats d'énergie. Nous subventionnons à 10 % pour le départ et nous récupérons tous les certificats d'énergie que nous mutualisons.

Avec la thermographie utilisée en permanence, cela permet de donner aux communes, pour 1 euro par habitant, un véritable diagnostic de la difficulté d'améliorer leur isolation et leurs performances. Nous allons même plus loin puisque nous avons fait des DSP en ce qui concerne les chaufferies au bois.

Vous voyez qu'il nous est possible d'aider les communes de façon importante ; je réponds à l'adjoint au maire qui a parlé précédemment. La conséquence est que ce sont les citoyens qui en profitent parce que nous espérons que les impôts seront moins forts.

M. JANVROT.- Guy JANVROT, président de Nature Centre.

Si vous le voulez bien, je ne vais pas répondre aux questions tout de suite parce que je suis un peu perturbé par rapport à la manière dont c'est présenté. À France Nature Environnement, nous avons tendance à penser un modèle sociétal un peu différent de celui

que l'on a aujourd'hui. Nous sommes dans une perspective de transition écologique forte, donc aborder le sujet plutôt technique sous cette forme me semble un peu difficile à faire dès le départ.

Quand on regarde la manière dont est construit le système énergétique français, on voit qu'il est fortement centralisé, depuis l'Après-guerre. De ce fait, des habitants sont perturbés ; lorsqu'il faut passer à un autre type ou d'énergie ou d'efficacité énergétique, on n'a pas nécessairement les moyens ni le contrôle du système.

On voit bien qu'il faut décentraliser. À notre échelon, nous pensons que l'intercommunal semble le meilleur pour pouvoir répondre.

Deuxièmement, notre déficit de balance commerciale, à raison de 60 milliards d'euros de pétrole et pratiquement uniquement du bois pour le reste, n'est que de l'énergie. Nous avons notamment un problème sur le bois. Hier, le ministre de l'Agriculture était là et nous a dit : « Nous allons investir. »

Oui, il faut investir, notamment sur le deuxième traitement et surtout sur l'usage du bois en région ou un peu plus loin, car nous aurons peut-être bientôt quelques problèmes d'alimentation des chaufferies bois.

Concernant le pétrole, 60 milliards d'euros viennent de l'extérieur.

C'est un sujet à creuser, pas uniquement en région mais, comme c'est un débat national, ce sujet est important.

Troisièmement, on a une perte colossale entre la production primaire et la consommation finale. En gros, on est entre 39 et 45 % de perte. Si je prends le nucléaire, ce sont 66 % qui partent dans l'air et dans l'eau.

Nous avons quand même un sujet fort ici qui serait de trouver de l'argent et de l'efficacité énergétique. Après, on verra peut-être l'histoire des maisons, qui est nécessaire mais ce sujet est majeur car nous sommes presque à la moitié de notre usage.

Si on réfléchit à partir du baril jusqu'à notre voiture ou notre fuel de maison, c'est quand même un sujet fort.

Maintenant, j'en viens à ce que l'on pourrait imaginer dans cette réponse que l'on pourrait faire sur le bâtiment : à mon avis, le premier sujet est celui de l'endroit où l'on va se mettre. Les politiques d'urbanisme sont absolument à modifier, notamment sur le foncier. On a éloigné fortement le travail, qui se trouve la plupart du temps en ville, de l'habitation, qui se trouve plutôt en périurbain. Or, cela va de plus en plus loin, on utilise sa voiture et on construit comme on peut parce qu'on n'a pas les moyens, donc il faut travailler à longue échéance sur le foncier et à la manière dont on remet de l'habitat, ce que l'on appelle dans les dents creuses, dans les friches, etc.

Ce sujet est majeur et il faut le travailler partout en région Centre.

L'aspect suivant est celui de l'obsolescence des équipements. En gros, en 1920-1930, la plupart des grands industriels du monde se sont réunis et ont décidé de faire des matériels qui ne dureraient que trois, quatre ou cinq au maximum. Il faut modifier, c'est là qu'il faut parler de durable. Notamment dans les aspects énergétiques des bâtiments, si on commençait à faire des matériels sans veille, ce ne serait pas mal ; cela correspond à quelques tranches de centrale nucléaire. Ensuite, on aurait peut-être des matériels que l'on ne changerait pas au bout de trois, quatre ou cinq ans. Les personnes qui ont du mal à payer leur facture énergétique s'y retrouveraient peut-être. Ce sujet me semble donc absolument important.

Je terminerai, parce que cela me tient beaucoup à cœur, avec l'énergie grise que l'on utilise dans les bâtiments. Notamment dans les constructions, on oublie qu'il existe la terre que plus personne n'utilise. Or, c'est le matériau le plus utilisé au monde dans la construction.

Il faudrait aussi penser à des matériaux tous proches de chez nous. Comment réhabilite-t-on ? S'agissant du bois, de la paille et de la terre – uniquement dans la construction, je ne parle pas de rénovation qui est le sujet majeur, je suis d'accord –, on pourrait les imaginer pour réduire la facture de chacun.

Mme TALPIN.- Merci de cette contribution très construite.

Quelqu'un veut-il réagir ?

M. THYRION.- Jean-Pierre THYRION, Nature 18.

Je vais revenir avec un problème plus de terrain, une expérience personnelle : j'ai entendu dire dans le débat que les entreprises n'avaient pas ou plus la compétence. J'en suis un peu étonné. En ce qui me concerne, en 1981, j'ai réalisé un projet bioclimatique, avec l'aide d'un architecte et d'entreprises. J'étais le premier dans le département. À ce jour, pour l'isolation extérieure, je n'ai eu aucune maintenance à faire ; tout est nickel aujourd'hui. La maison a fonctionné avec une pompe à chaleur air-eau dès 1981 ; elle a été changée récemment, donc elle a eu plus de 30 ans de fonctionnement sans aucun incident et sans aucun centime de maintenance. Le toit côté froid vient jusqu'au sol, donc côté nord-nord-est. La zone à vivre est orientée sud-sud-ouest. Il existe des espaces tampons entre la zone froide et les espaces à vivre, c'est-à-dire petit grenier en hauteur, abri voiture, cave et cellier. Tout fonctionne parfaitement.

J'étais assez en avance de phase à l'époque. Je n'ai bénéficié d'aucune subvention. J'ai œuvré physiquement assez dur, mais le projet ne m'a pas coûté plus cher qu'une maison actuellement. C'était tout à fait logique.

Je veux dire que c'est possible.

Si les entreprises ne sont pas, comme on le dit aujourd'hui, compétentes, c'est que la société s'est largement endormie pendant une bonne période.

Le seul problème que j'ai rencontré, et je le dis au monsieur d'EDF, est qu'en 1981, j'ai eu les pires difficultés pour me faire ouvrir un compteur. Cela m'a coûté quand même quelques centaines de francs à l'époque pour faire un complément d'étude thermique, afin que ces messieurs veuillent bien m'ouvrir un compteur parce que je ne consommais pas assez !

(Rires.)

Mme TALPIN.- Aujourd'hui, on le recherche. À l'époque, c'était très novateur.

M. DÉFOSSEZ.- Philippe DÉFOSSEZ, CESER.

Côté CESER, nous avons contribué à la préparation du débat et nous nous retrouvons globalement dans la salle.

Je suis plutôt en réaction à ce qui a été dit.

J'ai bien entendu la proposition des outils financiers. C'est effectivement intéressant à creuser, mais il ne faut pas oublier la situation du rural et du parc locatif privé. On a focalisé sur le logement social, sur le neuf et même sur les propriétaires occupants. On a des outils financiers, il faut les mettre en œuvre, etc., mais on a déjà ce qu'il faut.

Tandis que pour le parc locatif privé, il existe peu d'outils. Souvent, ceux qui sont en précarité sont dans ce parc, comme cela a été dit, et les outils financiers évoqués avec un

amortissement sur 50 ans, c'est bien sur l'urbain, mais pour le rural, cela va être encore un peu plus difficile.

Ce n'est pas pour tuer l'idée, c'est pour continuer la réflexion.

Ensuite, nous avons beaucoup insisté, notamment au travers des travaux du SRCAE, sur la nécessaire cohérence de toute la chaîne des acteurs sur cette performance énergétique et écologique, parce qu'il y a aussi évidemment les gaz à effet de serre. Au niveau régional, que ce soit l'ADEME, la Région ou l'Observatoire régional de l'énergie, nous avons une vision d'ensemble. La question est que, sur le terrain, en définitive, c'est beaucoup plus compliqué. On voit bien que chacun se dit : « J'ai un petit bout de la solution mais je ne l'ai pas forcément en global. »

Il y a l'idée de travailler par zone. Je reviens sur l'urbain, malheureusement, mais cela peut être à la maille d'une intercommunalité, par exemple, en ciblant un peu par zone, à l'instar de ce qui a été fait dans les GPV (les grands projets de vie) et les plans de rénovation urbaine, et en mettant en lien l'ensemble des acteurs, depuis l'urbaniste, parce qu'il y a des questions de transport – ce n'est pas uniquement le bâtiment –, jusqu'aux architectes, aux artisans, etc.

Concernant le lien entre tous les acteurs, nous insistons. On a beaucoup parlé des artisans. Il est vrai qu'il y a des compétences, qu'il faut travailler sur la formation initiale mais aussi la formation continue et évidemment préparer pour les métiers de demain.

En région Centre, nous avons un pôle de compétitivité sur l'efficacité énergétique, mais je crois que l'on n'a pas suffisamment travaillé le lien entre l'innovation, où il y a ce qu'il faut avec le pôle de compétitivité, et la façon de préparer les marchés et les métiers de demain et de créer des emplois dans l'intérêt à la fois du territoire et des habitants.

Je réponds à une question aussi sur les obstacles et sur la prise de conscience. L'habitant, propriétaire ou non, a besoin d'outils pour se situer en termes d'amortissement.

J'ai vu le film, qui était d'ailleurs très bien fait. On voit le diagnostic performance énergétique (A, B, C, D, E, F, G) mais quand on fait le calcul entre ce que cela va coûter et ce que cela va rapporter, le DPE est complètement inutilisable. En complément du DPE, il faudrait avoir un outil qui serait la traduction en euros de la facture énergétique initiale et du gain final.

Pour le pilotage, je suis complètement d'accord avec Nicolas FORRAY sur la formation au comportement ; c'est essentiel. Dire qu'une lampe halogène éteinte consomme toujours moins d'électricité qu'une lampe basse consommation tout le temps allumée, ce n'est pas pour faire la promotion des lampes halogènes !

En termes d'outils, il y a les compteurs communicants pour le pilotage. On sait bien que ce n'est pas la panacée et que la technologie ne va pas répondre à tout, mais si on réfléchit à l'habitat dans 50 ans, il faut forcément que la France aujourd'hui se dote de ce type d'outil.

Dernière réflexion : ce qui est proposé par la Région, de commencer le débat par les besoins, donc l'usage – à quoi sert l'énergie – est évidemment une bonne approche. Aller vers plus de décentralisation et de responsabilisation locale, c'est très bien, mais il ne faut pas oublier une régulation plus globale. Tout à l'heure, on a évoqué le foncier agricole, par exemple, et il faut un peu de régulation globale ; sinon, les territoires peuvent très vite s'isoler et ne plus être solidaires entre eux.

Je vous remercie.

Mme TALPIN.- Je voudrais revenir un instant sur l'efficacité énergétique dans l'aspect récupération de chaleur.

Monsieur NEDELEC, de COFELY, votre métier est aussi de valoriser la chaleur. Pouvez-vous nous éclairer ?

M. NEDELEC.- Pour ce qui concerne la récupération énergétique, c'est toujours beaucoup plus simple à faire en milieu urbain et dense qu'en milieu rural et chez les particuliers. De grandes opérations se montent, notamment, sur les gros consommateurs de froid, par exemple. Nous avons vu dans le reportage ce que l'on appelle une frigo-pompe : pour faire du froid, il faut faire du chaud. Tous les *Datacenter*, qui permettent à tous nos petits appareils de communiquer partout, consomment beaucoup de froid. De plus en plus, on arrive à récupérer le chaud nécessaire pour créer ce froid, de façon à chauffer les gens.

Des choses peuvent donc se mettre en place.

Il est beaucoup plus simple de le faire avec des acteurs d'une certaine dimension ; je pense aux bailleurs sociaux, aux bâtiments publics, aux collectivités, etc. On peut monter des plans sur le moyen voire le long terme, avec des financements, des garanties de résultat et de performance, etc.

C'est beaucoup plus compliqué avec les particuliers. Par nature, nous n'avons pas la main pour cela. Les outils actuels que sont les certificats d'économie d'énergie, les CEE, ne sont pas forcément très bien adaptés aux particuliers. En fait, on se rend compte que c'est valorisé par la grande distribution, avec les stations-service, mais c'est une efficacité nettement moindre que lorsque c'est groupé au niveau d'un département ou d'un bailleur social, etc., où l'on peut trouver des opérations qui s'équilibrent sur 8, 10, 12 ans.

M. MAURY.- Le parc individuel fonctionne bien. C'est quand même 3 kilowatts pour 1 kilowatt, donc ce n'est pas négligeable.

M. NEDELEC.- En effet. Le seul souci est qu'il faut l'acheter, donc cela s'adresse à des personnes qui ont les capacités de l'acheter.

M. MAURY.- On revient au début, nous sommes bien d'accord, mais c'est peut-être un problème qu'il faut traiter en regardant où prendre le financement.

M. MORIZET.- Je reviens sur le financement. Si on reparlait, par exemple, de ce qui a été complètement abandonné qui s'appelait... je ne vais pas utiliser l'expression mais je vais l'appeler la « contribution écologique sur les émissions de CO₂ », comme cela se passe dans les pays scandinaves, en particulier la Suède, je crois, où il s'agit de 100 euros la tonne environ. Cette taxe ne serait affectée que pour la transition énergétique, donc sur le logement (précarité énergétique, bien évidemment) et sur les transports.

Mme KHOJA.- Depuis tout à l'heure, on entend parler des Espaces Info Énergie. Je voudrais répondre qu'il en existe un ici, dans le département du Cher, qui se trouve au n° 16 de la rue Jean-Jacques Rousseau. Effectivement, nous ne sommes pas portés par une ADIL mais par le PACT du Cher.

L'Espace Info Énergie est une association qui donne des conseils gratuits, neutres et indépendants pour tous les particuliers sur la maîtrise de l'énergie. Nous sommes deux : mon collègue Adrien LELIÈVRE et moi, Sabrina KHOJA.

Merci beaucoup.

(*Applaudissements.*)

M. MAURY.- On parlait du financement, mais le problème ne se résoudra pas au niveau local ; ce sera au niveau mondial ou pas du tout, c'est clair.

À l'heure actuelle, on dépense de l'argent pour chercher du gaz de schiste, du pétrole de schiste qui va tout simplement augmenter la production de CO₂, au lieu de l'investir, ne serait-ce que dans la réhabilitation des bâtiments pour faire de l'économie d'énergie.

C'est le premier non-sens du système.

Je n'ai rien d'autre à dire ! (*Rires.*)

Mme TALPIN.- Merci.

Nous allons passer au thème suivant, c'est-à-dire l'alimentation, sauf si vous avez absolument une question à poser ou une intervention à faire.

M. MAIZERET.- L'intervention que j'ai à faire est d'ordre général.

Je suis Daniel MAIZERET, élu municipal à Saint-Amand-Montrond et administrateur de l'association Virage Énergie Centre Val-de-Loire.

L'exemple que je vais prendre concerne un territoire : il s'agit de la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond qui comporte 48 000 habitants. Ils consomment 120 kilotonnes d'équivalent pétrole en un an. Pour alimenter ce territoire en consommation, nous devons produire 200 kilotonnes d'équivalent pétrole par les énergies classiques (pétrole, uranium, gaz, charbon) qui ont un rendement assez faible ; c'est un peu ce que Guy JANVROT relevait.

Si on bascule, si on a une transition énergétique vers les énergies renouvelables et inépuisables, c'est-à-dire que, si on substitue pétrole, uranium, gaz et charbon par le vent, le solaire, la géothermie, on descend à 130 kilotonnes d'équivalent pétrole, c'est-à-dire que les mêmes besoins sont couverts par une production beaucoup plus faible.

Le Schéma régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie mentionne que nous pourrions économiser 22 % de la consommation énergétique en 2020.

Si l'on applique la même règle que précédemment aux 22 % de réduction de la consommation énergétique, on descend à 100 kilotonnes d'équivalent pétrole.

Autrement dit, dans le cas actuel, celui de 2012, on produit 200 kilotonnes d'équivalent pétrole pour alimenter notre consommation et, en basculant vers les énergies renouvelables et inépuisables et en faisant 22 % d'économies, on divise par deux la production nécessaire.

Autre remarque : les énergies que je viens de citer, renouvelables et inépuisables, nécessitent, pour produire la même quantité d'énergie que les quatre classiques, environ cinq fois plus d'emplois. Ce sont les données statistiques de l'INSEE.

Cela veut dire que l'on crée des emplois locaux, pérennes, non délocalisables et que l'on est gagnant sur plusieurs tableaux.

Pour terminer, quelques idées : comment faire pour l'économie de ces 22 % d'énergie envisagée par la Région ? Il y a un concours régional, qui a été évoqué par le monsieur de l'ADEME, je crois, qui s'appelle « familles défi énergie » ou quelque chose de ce genre.

Mme TALPIN.- Le défi « Familles à énergie positive ».

M. MAIZERET.- Oui, aussi ; c'était l'ancien nom.

On constate réellement, concrètement que, par des gestes au quotidien, très simples, sans investissement, une famille peut économiser 10 % de son énergie consommée.

Autre piste de réflexion, qui a été évoquée : en construisant des bâtiments à consommation énergétique très faible et en rénovant les bâtiments anciens, on peut économiser aussi 80 % de l'énergie.

Je vous remercie.

Mme TALPIN.- En gros, c'est un triptyque : sobriété, efficacité, énergies renouvelables.

M. MAIZERET.- C'est exact.

M. VARET.- Jacques VARET, je préside le Comité consultatif de Programme énergie de la région Centre.

Je souhaite intervenir sur le sujet des énergies renouvelables dans l'habitat. Je ne voudrais pas que, dans le débat, on ait tendance, comme c'est un peu le cas au niveau européen et national, à considérer que l'on a, d'un côté, l'habitat pour lequel la politique est la privation et, de l'autre, de l'énergie électrique pour laquelle on a des renouvelables.

Je pense que la solution pour l'habitat porte largement sur les renouvelables. Je rejoins tout à fait Guy JANVROT dans l'idée que, s'il y a une aberration totale dans le dispositif actuel, c'est le fait d'utiliser des énergies fossiles qui ont un pouvoir calorifique et énergétique et d'autres propriétés très utiles par ailleurs pour la fabrication de diverses choses, ou de l'énergie nucléaire à très haute intensité pour finalement se chauffer à 18 degrés ou produire de l'eau chaude sanitaire à 40 degrés.

Notre politique devrait être celle de plusieurs pays européens, comme l'Islande et la Suède, qui ont décidé de chasser totalement tout ce qui est fossile du chauffage et de l'habitat. C'est possible ! On peut le faire et c'est complémentaire de la politique de maîtrise d'énergie et de l'économie par l'isolation.

À partir du moment où l'on isole une maison qui a des radiateurs traditionnels, on peut, par exemple, beaucoup plus facilement utiliser une pompe à chaleur géothermique.

Quand on parle de l'habitat, il faut viser à combiner ces politiques de type économie par l'isolation avec les renouvelables qui ont toute leur place dans ce domaine. Je ne dis pas qu'elles n'ont pas leur place dans la production électrique, mais on a globalement surévalué, par des mécanismes divers, la pénétration des renouvelables dans le domaine électrique, de façon sollicitée. En revanche, on n'a pas pris les mesures nécessaires pour la pénétration des renouvelables dans le domaine thermique, qui devrait être la priorité.

Mme TALPIN.- Il me semble quand même que le fonds chaleur de l'ADEME est doté de 1,2 milliard d'euros pour la chaleur renouvelable. Je voulais juste apporter cette information pour modérer cet aspect.

S'agissant du bâtiment, nous poursuivrons les échanges autour d'un verre, mais nous devons aussi nous intéresser à l'alimentation.

Une problématique, qui est tout à fait dommage, et celle du gaspillage. On peut se demander s'il faut intervenir en amont ou en aval pour limiter la production française qui va au-delà des besoins réels dans les pays industrialisés et il faut sensibiliser au gaspillage.

Ensuite, on peut se demander s'il faut favoriser des menus « bas carbone » dans la restauration collective, s'il faut sensibiliser la cuisine à base de protéines végétales, s'il faut faire évoluer les régimes alimentaires en diminuant la consommation de protéines animales,

ce qui va un peu dans le même sens. Faut-il privilégier les systèmes d'élevage extensif ? Faut-il privilégier les circuits courts, la relation directe consommateur-producteur ? Quel système de production mettre en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie ?

Ce sont autant de questions de fond.

Je vous propose le même fonctionnement. Vous n'hésitez pas à nous indiquer les solutions que vous jugez les meilleures, les initiatives dont vous avez entendu parler ou dont vous êtes l'acteur.

Les circuits courts sont peut-être l'aspect qui nous vient à l'esprit en premier lieu.

Sur le gaspillage, Monsieur VITTON*, de la Chambre d'agriculture, souhaitez-vous intervenir, puisque vous êtes concerné aux premières loges ?

M. VITTON*.- Les circuits courts se développent. Il reste beaucoup de travail à réaliser, surtout dans la structuration des filières. Nous sommes actuellement sur une typologie de circuits courts de producteurs locaux que l'on peut croiser dans les marchés, pour notre plus grand plaisir, pour une qualité de produits, mais on voit bien que l'enjeu est de toucher la majorité de la population, en particulier les centres urbains.

Dans notre positionnement par rapport à la transition, il faut bien regarder, par exemple, ce qu'est la région Centre, ce qu'elle produit, sa place en France. Bien au-delà de la France, il faut savoir qu'elle est la première région céréalière d'Europe – c'est une énorme chance que nous avons –, pour des raisons agronomiques mais aussi pour la compétence de ses agriculteurs.

Sur l'aspect alimentaire, nous devons avoir une réflexion, non seulement régionale mais également nationale et européenne, afin que l'ensemble des flux alimentaires aillent bien aux consommateurs, y compris vers les centres urbains parce que la question est aussi celle-là : comment permet-on à une grande agglomération parisienne, par exemple, où l'on compte des dizaines de millions d'habitants, de les nourrir en produits locaux ? Cela ne se fera pas tout seul, cela signifie des créations de filières près des villes.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier les flux alimentaires qui existent à travers l'Europe et le monde.

Une agriculture qui serait centrée sur la France, cela me paraît un peu court. On voit bien que des pays ont des besoins auxquels il faudra répondre à un moment donné.

Oui aux circuits courts mais à ne pas opposer aux filières longues. On est plus sur une optimisation de chaque système parce que nous ne trouvons pas leur opposition très constructive dans l'ensemble.

M. JAHIER.- Lucien JAHIER pour la CFDT.

Je suis très gêné par ce que sous-tendent les questions. J'ai toujours présent à l'esprit le sketch de Jamel DEBBOUZE qui disait : « *Ma mère était écologiste bien avant tout le monde !* » Je ne vous raconte pas la suite.

En tant que représentant de syndicat, personnellement, je suis outré par le gaspillage que je constate tous les jours, mais certaines questions ne sont pas posées : entre autres, la production à l'origine de notre consommation et les salariés. C'est un problème fondamental.

Globalement, il faut mettre en premier les problèmes sociaux, de justice sociale et de tous les niveaux de précarité, car des personnes en France ne mangent pas à leur faim et

d'autres gaspillent. Il faut trouver et construire cet équilibre. Ce sont des problèmes de fond, ainsi que la santé.

Nous risquons d'aller totalement dans le mur et notre travail d'organisation syndicale, et nous estimons cela important, est de former nos militants et nos équipes syndicales pour discuter avec les salariés sur les lieux de travail.

Si on part sur les questions posées, nous allons nous planter !

Mme TALPIN.- Comment faut-il recentrer la problématique ?

M. JAHIER.- Il s'agit de vivre bien, de vivre mieux pour tout le monde, c'est clair.

Mme TALPIN.- Je crois que nous sommes tous d'accord à ce sujet, mais comment souhaitez-vous recentrer le problème ?

M. REDOIS.- L'alimentation, pour moi, c'est la santé prioritaire pour tout individu.

Si nous souhaitons aller vers une alimentation saine, il faut reconcevoir complètement notre type d'agriculture et l'orienter vers une agriculture biologique, cela me paraît évident, pour avoir une qualité essentielle allant vers chaque citoyen.

On peut développer en même temps localement et en circuits courts. On peut développer les AMAP (Associations du Maintien pour l'Agriculture Paysanne), et ce, à travers les milieux associatifs par l'intermédiaire de sortes de relais, etc., avec le principe des paniers.

On peut mettre en place des lois ou des taxes qui incitent à aller vers ce type d'agriculture, jusqu'à la filière de distribution et aux consommateurs. À partir du moment où l'on va vers une utilisation de matériaux sains, c'est dans le même esprit que pour l'utilisation de matériaux dans la construction, on donne une incitation à aller vers ce type d'alimentation pour la santé de tous.

Il vaut mieux donner une aide aux personnes afin qu'elles consomment un produit sain, plutôt qu'aller chez le médecin et payer des médicaments.

Mme TALPIN.- Sous quelle forme serait cette aide ?

M. REDOIS.- À partir du moment où l'on va vers une alimentation de santé, tout le pan de subvention ou d'aide ou d'innovation que l'on donne au côté pharmaceutique dans le développement des aides peut être mis sur le pôle agricole : alimentation et santé. Il me paraît évident que le basculement va vers l'agriculture et non vers l'industrie pharmaceutique, du point de vue des subventions.

Mme TALPIN.- C'est la prévention plus que le soin ?

M. REDOIS.- Oui.

M. MAURY.- Je voudrais paraphraser Molière. Je dirai tout simplement : « Il faut consommer pour vivre et non vivre pour consommer. » Cela veut bien dire ce que cela veut dire et cela résume tout.

M. VARET.- Je voudrais intervenir sur ce sujet, bien que je ne sois pas spécialiste des questions agricoles, pour dire que, lorsque l'on regarde la carte de la région Centre par rapport à d'autres régions françaises, ce qui la caractérise, c'est le fait que nous avons des villes moyennes avec des espaces agricoles autour, notamment maraîchers.

Pour moi, la ligne privilégiée des circuits courts, la relation directe consommateur-producteur, pourrait être un élément discriminant et une politique véritablement régionale s'appuyant chaque fois sur les collectivités territoriales concernées. Nous avons effectivement

une situation dans laquelle nous devrions pouvoir expérimenter des modèles alimentaires, dans lesquels nous vivrions essentiellement sur des systèmes de proximité.

Je ne veux pas opposer ces systèmes à d'autres formes d'agriculture qui existent aussi en région Centre, mais il est certain, quand on voit la situation de cette région, avec ses villes toutes entourées de bassins actuellement ou potentiellement producteurs, que l'on devrait pouvoir développer cela de manière beaucoup plus importante et créer ainsi de l'emploi et de la relation qui existent déjà mais qui pourraient être facilement décuplés dans une politique plus structurée.

Mme TALPIN.- D'ailleurs, la région Centre a quand même la particularité d'alimenter une partie de ses habitants en paniers biologiques mais aussi Paris. C'est un potentiel qui va même au-delà de la région.

M. JANVROT.- Guy JANVROT, toujours pour Nature Centre.

Il est évident, s'agissant des questions posées là, que nous sommes tous favorables *a priori*. Ce n'est donc pas dessus que je vais m'exprimer.

Quand on regarde les statistiques de consommation, les gens vont dans les grandes surfaces et non à l'AMAP ou aux circuits courts, même s'ils vont un peu au marché. Nous sommes les champions de la surface commerciale, notamment en région Centre, et nous continuons d'en affecter. D'ailleurs, la plupart trichent. Quand vous allez dans un grand magasin, vous vous apercevez qu'il y a un petit bout en plus, qui n'a pas été déclaré, bien sûr !

Un travail est à mener très fortement pour arrêter ce système et surtout rapprocher l'endroit où l'on va acheter de celui où l'on consomme. Ce point est essentiel si nous voulons réduire le bilan carbone qui découle notamment des déplacements en voiture.

Par ailleurs, quand on regarde l'utilisation énergétique de l'agriculture en région, elle est très faible, selon le camembert-diagramme que vous avez projeté. Les gaz à effet de serre sont en premier.

Le travail que nous avons essayé de mener au Conseil régional est très compliqué ; nous avons eu une réunion technique à ce sujet pour étudier comment faire. Pour autant, il faut regarder la manière de produire des pesticides et des nitrates, qui sont les principaux utilisés dans l'agriculture dite conventionnelle ; je n'aime pas ce terme, je préférerais dire « intensive ».

Si nous voulons réduire la balance de la production de gaz à effet de serre, il faut travailler sur la réduction des pesticides.

Je suis président du groupe de travail sur les zones non agricoles en réduction de pesticides. Depuis trois-quatre ans, la quantité de pesticides utilisés en France a augmenté. Ce n'est donc pas une réussite ; pourtant, nous essayons tous.

Je suis avec les agriculteurs pour trouver des solutions, car il faut les trouver tous ensemble. Cela signifie qu'il faut à la fois le consommateur et l'agriculteur, et qu'ils acceptent tous deux certains aspects. Il faut trouver une solution ensemble, c'est le mieux.

Mme TALPIN.- S'agissant des gaz à effet de serre, je ne crois pas que cela vienne tellement des pesticides.

M. JANVROT.- Si, regardez les productions !

Mme TALPIN.- Ce sont plutôt les engrais et les productions animales, me semble-t-il ?

M. JANVROT.- Non, ce sont aussi les pesticides.

M. CHAPART.- Laurent CHAPART, MEDEF Cher.

Je ne suis peut-être pas, sur le sujet de l'alimentation, le mieux à même pour m'exprimer mais c'est un sujet essentiel aussi pour la vie de nos entreprises. Nous sommes dans un pays qui a des ressources sur le plan de la production agricole et de l'industrie agroalimentaire et qui a des atouts fantastiques.

Quand j'écoute ce qui est dit à ce sujet, j'ai vraiment le sentiment que nous ne regardons que notre nombril et que nous ne nous occupons pas de l'alimentation de la planète.

Malgré tout, nous sommes en train de parler de la production locale, des circuits courts, auxquels j'adhère, nous sommes d'accord, mais ce n'est pas suffisant. Cela a été très clairement dit par la Chambre d'agriculture, on ne peut pas se contenter de traiter les circuits courts en étant dans notre petit monde en autarcie. Nous avons aussi des impératifs et cela fait partie des potentiels de notre industrie qu'il ne faut pas négliger. Nous devons produire aussi pour exporter, créer des richesses et nourrir une partie du reste de la planète.

M. PAVIOT*.- Jean PAVIOT*, je suis administrateur à la FDSEA du Cher et chargé des questions d'environnement.

Dans le questionnaire que vous présentez, vous parlez de la cuisine à base de protéines végétales. Il faut garder à l'esprit que, dans les protéines, ce qui compte ce sont les acides aminés et que la composition en acides aminés des aliments varie énormément.

La composition la plus proche des besoins de l'homme est celle de l'œuf et la plus éloignée est celle des légumineuses, donc qui sont des végétaux, le rapport étant de 1 à 5 dans les quantités qu'il faut ingérer pour obtenir le même équilibre de protéines. Cela signifie que le rendement de l'opération n'est pas aussi bon qu'on se l'imagine.

Cela ne veut pas dire, pour autant, que l'on ne peut pas diminuer la consommation de protéines animales, pour des raisons de santé. Je ne suis pas médecin, je ne traiterai pas le problème.

Dans ce qui a été dit précédemment, je relève aussi que l'on parle beaucoup des effets des consommations énergétiques de l'agriculture. En fait, nous avons plusieurs années d'analyse de bilan énergétique d'exploitations dans la région qui montrent deux postes importants de consommation :

- la traction, donc tout ce qui est moteur, qu'il soit thermique ou électrique ;
- les engrais.

Ils viennent à peu près à égalité, dans une fourchette de 40 à 60 % de la consommation totale d'une exploitation.

Le reste est presque négligeable.

En ce qui concerne la consommation des moteurs, le seul gain que l'on peut avoir est la promotion du semis direct, donc sous plan de couverture, sans travail du sol. C'est une technologie qui a été mise au point dans les pays d'Amérique latine pour des questions d'érosion mais qui pourrait se transposer chez nous et que des agriculteurs ont déjà adoptée et sont en train de travailler. Cela permet de diviser par trois environ la consommation énergétique de l'exploitation.

S'agissant des engrais, ce poste représente l'équivalent d'une centaine de litres de carburant pour leur production et leur épandage. On n'a aujourd'hui que l'alternative du recours à des organismes capables de synthétiser des protéines à partir de l'azote de l'air. On

connaît très bien et tout le poulailler caquète à propos des propriétés du rhizobium de la luzerne, c'est très bien, mais on oublie qu'il existe, depuis bien plus longtemps que la luzerne, des organismes monocellulaires capables de fixer l'azote de l'air pour fabriquer leurs protéines. On a en particulier, dans le groupe des cyanophycées, un certain nombre de ces organismes.

Une des possibilités qui s'offrirait serait de fabriquer l'azote à partir non plus d'une synthèse chimique qui consomme beaucoup d'énergie mais à partir d'une fermentation de micro-organismes.

Mme TALPIN.- Merci. On peut peut-être s'interroger, concernant l'agriculture et la consommation des engrais, sur l'intérêt des évolutions de systèmes de production vers un moindre besoin d'engrais, comme vous le suggériez pour le semis direct, faire évoluer les modes de production. Est-ce que ce sont des pistes sur lesquelles vous travaillez ?

Un intervenant.- En tant que conseiller énergie à la Chambre d'agriculture du Cher, je réalise des diagnostics énergétiques dans les exploitations. Nous montons des plans d'actions avec les agriculteurs.

En effet, le semis direct est une réflexion que nous avons, en tout cas la simplification des techniques culturelles. Depuis les années 1990, le monde agricole réfléchit à réduire ses consommations d'énergie.

Le premier levier est l'argent et le côté financier ; l'énergie est un gros poste de charges pour l'exploitation, mais indirectement on fait des économies d'énergie et c'est bon pour la planète et pour tout le monde.

En effet, les postes les plus consommateurs et émetteurs de gaz à effet de serre sont la fertilisation et le fuel, la mécanisation.

Mme TALPIN.- Pour l'élevage, c'est aussi l'aliment, je crois.

Même intervenant.- Oui, et l'aliment, très nettement. Là aussi, le système herbe est bon. Tant que l'on peut éviter le tourteau de soja des Amériques, c'est bien, mais il y a des contraintes d'élevage, il faut apporter un taux de protéines à l'animal pour l'amener à maturation et aux normes souhaitées par la consommation derrière.

L'agriculteur travaille donc dans le bon sens.

Tout cela pour dire que l'agriculteur réfléchit plus que le particulier, à mon avis, aux économies d'énergie et peut-être plus que l'industriel aussi, et ce, depuis plus longtemps. On le voit au niveau des chiffres. C'est surtout le mode de consommation mondiale qu'il faut changer et l'agriculture suivra puisqu'elle s'adapte très bien aux changements.

M. MAIZERET.- La transition énergétique passe aussi par la relocalisation de l'économie ; cela a été évoqué plusieurs fois.

J'invite les élus présents dans la salle, ainsi que les forces vives, à estimer, dans le territoire où ils demeurent (la commune, la communauté de communes), quelle est la part de consommation produite sur la commune.

Je l'ai fait pour la mienne, je ne vais pas la citer parce que je ne voudrais pas que la salle cible et fustige cette commune, mais c'est de l'ordre de 90 %. Cela signifie que, dans le domaine alimentaire, la commune importe à peu près 90 % de ce qu'elle consomme, alors que c'est une commune en territoire rural.

Idem pour l'énergie qu'elle consomme qui est importée à 90 %. Là, c'est pire, elle n'est pas importée des départements voisins mais de pays étrangers.

On peut faire l'analyse pour un grand nombre de choses. On s'apercevra que, si, *a contrario*, on relocalise ces consommations et qu'on les produit sur place, en général, elles vont coûter plus cher mais elles vont toujours créer un grand nombre d'emplois.

Mme TALPIN.- Finalement, il faut relocaliser la production d'énergie et aussi l'alimentation.

M. MAIZERET.- J'ajoute que l'on réduira énormément, en créant des emplois locaux, l'effet des déplacements domicile-travail.

M. DEPRES*.- Daniel DEPRES*, fils de paysan, qui n'a pas pu reprendre la ferme de son père, parce que 26 hectares, cela fait rire les agriculteurs aujourd'hui, mais c'était de la polyculture et c'était vraiment une ferme à l'ancienne. Mon père a payé les études de ses trois enfants. Il partait en vacances entre la fenaison et la moisson. Il payait toujours ses emprunts, il n'a jamais été endetté.

Je voudrais revenir à ce qu'a dit le monsieur du MEDEF par rapport à « nourrir la planète ».

Quand je faisais mes études dans les années 1960, on disait déjà : « En l'an 2000, on ne nourrira pas la planète. » Effectivement, en l'an 2000, on n'a pas nourri la planète, mais à peu près à la même époque ou un peu plus tard, il y a eu les quotas laitiers, les primes à l'abattage, ensuite les mises en friche. Pendant ce temps, le monde mourait de faim.

Aujourd'hui, au Sénégal et dans des pays d'Afrique, on les inonde de nos productions, avec des subventions, de telle sorte que ce que nous importons chez eux est moins cher que ce que le paysan local produit. Le paradoxe est le suivant : alors que les paysans devraient pouvoir se nourrir puisqu'ils ont leurs terres et les modes de culture, ce sont eux qui sont actuellement les plus affamés dans le monde.

Je vais évoquer aussi le problème de l'Inde, où un grand chimiste bien connu, met à genou beaucoup d'agriculteurs avec des contrats en les liant avec les OGM et le Roundup bien connu.

Nourrir la planète est un problème d'abord de distribution, de partage. Ce n'est pas un problème de production.

Je vous remercie.

(Applaudissements.)

Mme TALPIN.- Merci.

Ce sera la dernière question sur l'alimentation ou l'avant-dernière. Après, nous passerons à la thématique de la mobilité.

M. TOURTOULOU.- Marc TOURTOULOU, élu à Saint-Florent-sur-Cher.

Nous avons tourné autour du pot, il me semble, parce que nous n'avons pas abordé le problème de l'indépendance en protéines, qui n'est toujours pas atteinte en 2013 au niveau national ni même au niveau européen.

Je pense que nous n'avons pas la volonté.

75 % des protéines végétales sont importées du continent américain : USA, Brésil, Argentine et même le Canada qui, avec un climat beaucoup plus rigoureux que le nôtre, produit du soja et en exporte.

Ces protéines sont stratégiques. Sur une vache laitière, le soja pèse 50 % de sa production. Sur un bovin à l'engrais, le soja pèse 20 % de sa croissance journalière. Sur un porc à l'engrais, 35 % ; sur une volaille, pareil.

L'importation de soja et l'exportation de céréales génèrent des dépenses d'énergie en transport. L'introduction de soja dans la rotation permettrait de diminuer les dépenses d'engrais azoté puisqu'un hectare de soja pousse sans azote et laisse des résidus azotés pour la céréale qui suit.

Donc, un hectare de soja substitué à un hectare de maïs égale moins 200 unités d'azote par an. C'est à peu près 50 % de dépenses d'engrais en moins, donc les engrais azotés étant produits avec du pétrole, on a aussi une réduction des dépenses de pétrole.

Un hectare de soja consomme également moins de pesticides qu'un hectare de céréales à paille ou de maïs.

On y gagne sur tous les tableaux. L'équilibre de la balance commerciale s'améliorerait puisqu'on aurait davantage de protéines, on en importerait moins, on aurait davantage d'huile puisque le soja est un oléagineux, on diminuerait nos dépenses de pétrole. La sécurité alimentaire serait améliorée, il y aurait une réduction des pollutions (moins de nitrates, moins de pesticides), on pourrait même envisager le dégel des terres puisque la productivité du soja étant inférieure à celle des céréales à paille, cela permettrait d'occuper la totalité de l'assolement.

Pour tout cela, il faut remettre en cause le GATT et l'OMC, et revoir le fonctionnement de l'Europe. Ce n'est pas une Politique Agricole Commune qu'il nous faut, c'est une politique agricole française.

Mme TALPIN.- En fait, vous proposez de produire en France les protéines végétales et non plus de les importer ?

Dans la salle.- C'est possible !

M. TOURTOULOU.- Il faut relocaliser la production de protéines, d'abord parce que cela coûtera moins cher à transformer sur place, nous y gagnerons en sécurité et nous pourrions garantir du soja sans OGM à nos consommateurs. Nous avons tout à y gagner.

Dans la salle.- Et cela supprimera des jachères.

Mme TALPIN.- Monsieur GITTON ?

Puis nous passerons à la thématique suivante.

M. GITTON.- Je voudrais faire une remarque.

Je trouve intéressante la dernière ligne parce qu'il y a vraiment des pistes d'avenir à travers l'agroforesterie, les cultures associées, le bio, mais je voudrais rappeler un élément : nous ne sommes pas au point ; cela demande de la recherche, des moyens de recherche et de l'innovation. C'est de cela que nous manquons. Il faudra aussi du temps parce que l'agriculture, c'est aussi du temps. Quand on fait des recherches variétales pour trouver des variétés, par exemple, plus résistantes à des maladies, plus productives, mieux adaptées à la consommation, on ne les fait pas une année.

Il va falloir que nous fassions le choix des moyens de la recherche et peut-être aussi de la recherche publique. Une bonne partie de notre performance agricole se fait à travers des entreprises privées qui travaillent. Elle s'est faite aussi beaucoup à une époque avec l'INRA et tous ces organismes publics, pour lesquels, comme pour le reste, on a fermé le robinet des financements.

On ne peut pas avoir tout et son contraire. Il faudra que nous fassions de vrais choix et que nous nous donnions le temps de la recherche et du développement. Nous parviendrons alors à faire des choses intelligentes. Si on arrive demain dans la campagne et que l'on dit à tous les agriculteurs : « Allez-y, faites des cultures associées, c'est super, c'est génial ! », nous ne sommes tout simplement pas au point.

Tout ce que l'on y gagnera sera... une catastrophe !

Mme TALPIN.- Les recherches réalisées sur l'agriculture intégrée, écologiquement intensive, etc., ne sont-elles pas suffisantes ?

M. GITTON.- Cela existe mais nous sommes aussi sur des problèmes de financement des organismes techniques. Je reviens sur des aspects basement financiers, mais la réalité est aussi là : l'innovation d'aujourd'hui et de demain, même au-delà de l'agriculture, sur le chauffage, le bâtiment, c'est de la recherche. Si on va plus loin, c'est la compétitivité de demain pour notre pays. Nous essayons d'avoir un monde meilleur, mais nous savons que l'économie a ses règles. Nous voyons bien que notre pays a des difficultés, mais nous avons bien compris que, si nous voulons nous en sortir, ce n'est certainement pas à travers des bas salaires, mais à travers de l'innovation, de la compétitivité pour demain et faire en sorte que ce soit mieux.

L'agriculture, c'est comme le reste !

Mme TALPIN.- Merci.

Mme BOUDOT*.- Elsa BOUDOT*, animatrice à l'ADEAR du Cher, une association de développement pour l'emploi agricole et rural.

Je voulais intervenir après M. GITTON ; ce qu'il a dit est intéressant. L'agroforesterie est sûrement d'avenir, ainsi que les cultures associées. Effectivement, la recherche publique a un rôle à jouer dans ce domaine.

Je souhaiterais vous informer que dans le Cher, des choses bougent, notamment dans l'agroforesterie. L'ADEAR du Cher est en réflexion dessus et est en train de mettre en place des parcelles.

Je rappelle à M. GITTON que la Chambre d'agriculture n'a pas réussi à nous donner un technicien pour que nous nous informions plus sur cette thématique !

Je voudrais ensuite parler des semences peut-être à relocaliser et à faire en sorte qu'elles répondent mieux aux problématiques des sols locaux. Effectivement, l'ADEAR participe à la recherche avec l'INRA et essaie de mettre en place en ce moment une recherche sur les parcelles avec les agriculteurs pour que cela corresponde mieux à leurs besoins. Nous partons de la base, des agriculteurs, de ce dont ils ont besoin, et nous recherchons avec l'INRA comment permettre aux paysans de reprendre en main vraiment la globalité de la filière, aussi bien les semences que les protéines végétales. Il est très intéressant que la France puisse redevenir autonome dans ce domaine.

Merci.

(Applaudissements.)

M. JOLITON.- Je souhaiterais témoigner des expériences dont nous avons été témoins au fur et à mesure de nos pérégrinations dans les différentes régions françaises.

Concernant ces questions agricoles, d'abord partout le débat est animé, comme ici, ce qui est un peu rassurant. Visiblement, l'alimentation est suffisamment une question de société pour que tout le monde s'en empare et trouve cela très politique, au sens premier du terme,

c'est-à-dire que l'on s'y intéresse, on a envie de décider la manière dont tout cela se passe. C'est toujours très enflammé.

Les agriculteurs sont chaque fois un peu mis en accusation par la salle, qui n'est généralement pas agricultrice, mais c'est assez logique au regard de la masse d'agriculteurs dans la population française.

Notre réflexion, en en discutant ensuite avec des connaisseurs de cette question, ce que nous ne sommes pas au sein du cabinet dans lequel je travaille, était en gros que nous sommes en train de vivre un virage. Une tension se crée entre agriculteurs et consommateurs. Nous venons de vivre 40 ans d'industrialisation de la production alimentaire à l'échelle européenne, d'abord, puis en essayant de trouver des débouchés pour nourrir le monde, comme le disent ceux qui veulent continuer à exporter. C'est l'évolution que nous venons de vivre dans l'agriculture à l'échelle européenne et mondiale.

Cette industrialisation s'est doublée d'une crise sanitaire. Nous parlons là de questions énergétiques et climatiques, mais ce qui a commencé à faire prendre le tournant, il semblerait tout de même que ce soient les crises sanitaires et le manque de confiance en quelque chose qui serait produit très loin, qui nous échapperait et face auquel nous finirions par avoir un doute.

La question énergétique et climatique vient se plaquer dessus et fabrique cette espèce de tension entre celui qui mange et celui qui produit la nourriture.

Pour tenter une conclusion sur une petite note d'espoir, je dirais qu'il faut se rappeler que, voici quelque temps, l'agriculteur qui tentait de ne pas arroser son champ d'engrais, de chercher la qualité plutôt que la quantité, était un peu vu comme un *has-been* !

Aujourd'hui, dans le monde agricole, dans les écoles d'agriculture, même s'il reste du travail à faire, dans les lycées agricoles, on commence à expliquer que l'agroforesterie, le semis direct, l'agro-écologie existent.

Pour finir, j'ai le témoignage d'un technicien de la Chambre d'agriculture du Doubs qui m'expliquait dernièrement que des agriculteurs l'accompagnent sur des démarches d'agro-écologie, c'est-à-dire des cultures sans intrants du tout. Ils finissent par comprendre comment fonctionnent leurs sols et ils essaient d'utiliser les phénomènes naturels pour demander à la nature de produire ce qu'ils aimeraient qu'elle produise plutôt qu'essayer de la forcer à entrer dans un carcan.

Ils ont moins de rendement et cela nécessite de vendre plus cher, mais les agriculteurs qui s'engagent dans cette thématique, trouvent cela vraiment plus sympathique et plus enrichissant. Cela leur demande de développer des compétences nouvelles, de s'enrichir personnellement d'un point de vue intellectuel et cela apporte de l'intérêt à leur travail.

Au bout du compte, il doit y avoir un endroit où les deux préoccupations se rejoignent, mais cela nécessite certainement encore pas mal de temps.

M. FORRAY.- Je voudrais légèrement provoquer l'assistance : on a parlé du cheval fiscal, puis du cheval vapeur. Maintenant, nous sommes en train de parler du cheval, puisque c'est dans l'actualité.

(Rires.)

Cela étant, je voudrais poser une question : pour moi, tout ce que l'on a dit porte sur les modes de production, c'est-à-dire la partie amont. Il y a du travail, cela a été fort bien expliqué. Il existe des pistes.

Je pose une autre question : il y a aussi notre image de ce qu'est l'alimentation. Comme l'énergie n'était pas chère, il est vrai que nous avons un modèle alimentaire très riche en énergie. C'est toujours du cheval, d'ailleurs !

(Rires.)

Le cheval est partout, mais la question que nous devrions nous poser, si nous faisons une transition énergétique, est la suivante : est-il possible de se nourrir aussi bien en ayant une alimentation moins dense en énergie ? Je constate que personne ne l'a posée, parce que c'est le plus dur : c'est notre comportement individuel, ce sont nos représentations sociales.

Dans la représentation sociale, c'est super-bien de manger un bifteck avec des frites ! Excusez-moi, est-ce la meilleure manière ? Or nous avons même vendu cela aux Chinois !

Mme CLAUSSE.- C'est notre culture !

M. FORRAY.- Oui, c'est notre culture.

Nos modes de consommation ont évolué en 40 ans parce que l'alimentation riche en énergie n'était pas chère. Je pose la question suivante : quel est le mode alimentaire que nous voulons ? C'est un choix de chacun d'entre nous, influencé par des perceptions sociales.

Je ne sais pas, ce n'est pas à moi d'y répondre. J'ai à poser des questions.

Je pense que celle-ci n'a pas été abordée, mais elle n'est pas négligeable. Derrière, les agriculteurs – je ne suis pas du tout inquiet – sauront répondre également dans des systèmes performants.

Mme TALPIN.- Effectivement, nous aborderons cette question autour d'un verre.

Il n'est maintenant plus du tout possible de parler de l'alimentation, ce sera un peu plus tard. Il faut vraiment que nous nous intéressions à la mobilité.

Vous avez peut-être déjà lu les différentes questions que nous vous proposons d'aborder mais cela peut être beaucoup plus large : comment favoriser le report modal, par exemple, le report de trafic de la route vers le rail ou le fret maritime et fluvial, pour le transport de marchandises ? Comment mieux équilibrer pour les personnes le recours à la voiture individuelle ? Quelle amélioration de l'offre et de la qualité des transports collectifs peut-on apporter ? Comment rendre les équipements de transport plus efficaces ? Comment réduire les distances à parcourir, notamment domicile-travail ? Faut-il augmenter la densité urbaine, surtout à proximité des gares de transports collectifs, en organisant des villes à activités multiples ? Vaste programme ! Comment renforcer les services par l'aménagement du territoire et l'accès aux services publics en zone rurale ?

Nous avons déjà commencé à aborder cette question de la mobilité et du transport au travers de la relocalisation.

Monsieur l'élu de Bourges, vous avez la parole.

M. BENSAC.- Merci beaucoup.

Le sujet est très vaste. En même temps, il sert de fil rouge aux deux précédents.

Je témoignerai de ce que nous faisons à Bourges. Nous tentons d'obtenir des moyens de transports en commun le moins polluants possible et nous permettant malgré tout d'être reliés au reste de la France et de l'Europe ; je ne dis même pas « le reste du monde » ! Cela s'appelle un TGV et cela fait maintenant 15 ans que nous nous battons pour obtenir ce moyen de transport qui est un moyen d'égalité des territoires pour une région comme la grande région Centre-Auvergne. Je parle bien de l'égalité républicaine.

À partir de ce premier constat d'égalité du territoire pour être desservi par un moyen de transport en commun non polluant mais rapide, la deuxième question qui se pose pour un élu local est de savoir de quelle manière administrer les transports locaux, donc infra-urbains. On a là le choix entre favoriser les transports en commun locaux (infra-urbains) ou interurbains à l'intérieur d'un département ou d'une région et les transports individuels, donc l'automobile ou éventuellement, mais c'est très annexe, le deux-roues.

La réflexion est la suivante : sur l'infra-urbain et les reports modaux entre l'interrégional, le national, l'europpéen et le purement local, je rappelle que, comme dans le transport de marchandises qui a été évoqué comme moyen de transporter l'alimentation d'un point à un autre, c'est le dernier kilomètre qui coûte le plus cher. La raison pour laquelle le modèle économique tend à exporter en grande majorité par voie maritime – vous avez excellemment montré la part du maritime dans le transport international de marchandises (75 %, de mémoire) – est tout simplement parce que cela ne coûte rien.

1 kilo transporté sur un bateau sur des milliers de kilomètres, cela ne coûte rien !

À l'inverse, quelques grammes transportés sur moins de 10 kilomètres, cela coûte une fortune, en proportion.

Au nom de ce que nous développons dans la ville de Bourges, nous nous intéressons très fortement à la mobilité, à la fois individuelle et collective, électrique.

C'est bien, sauf qu'à Bourges, nous n'avons pas les moyens d'avoir un tramway parce qu'il y a des seuils, donc nous sommes obligés de continuer à avoir des bus, au mieux au gaz et, au pire, au diesel.

Aujourd'hui, la question qui peut se poser est la suivante : comment arriver à faire descendre des moyens de transport électrique à haute qualité de service dans des villes de taille moyenne comme Bourges ou son agglomération ? C'est la première question.

La deuxième concerne le véhicule individuel électrique. Je dois regretter de m'apercevoir que nous ne parvenons pas, à l'échelle française et européenne, à créer des normes. Pour ne rien vous cacher, je viens d'acquérir, mais je ne l'aurai qu'en juillet, une voiture « zéro émission ». Figurez-vous que, lorsqu'on me l'a vendue, on m'a expliqué déjà que la prise qu'on allait me vendre avec la Wallbox électrique que j'allais devoir installer chez moi ne serait pas compatible avec l'ensemble des prises qui allaient être mises au point au niveau européen. Je disais tout à l'heure qu'il y avait des freins fiscaux à l'entrée, mais en l'occurrence, ce sont des freins tout simplement par rapport à la norme.

Mes deux questions sont :

- quand va-t-on permettre à des collectivités de moyenne importance d'avoir de grands équipements d'infrastructures électriques ? Je parlais de TGV, mais à l'intérieur, d'avoir le relais, l'intermodalité avec des trams électriques ?

- quand va-t-on permettre, malgré tout, aux citoyens qui veulent aussi rouler écologique mais un peu de manière individuelle, connaissant ce fameux dernier kilomètre qui coûte toujours une fortune, d'avoir un système normatif qui soit respectable ?

Mme TALPIN.- Merci.

Nous prenons une autre question.

M. REDOIS.- J'avais une autre approche, complètement différente. Au lieu de commencer à se dire « comment fait-on pour se déplacer très loin, c'est-à-dire prendre un TGV pour emmener les gens d'un endroit à un autre ? », il s'agit plutôt de réfléchir à « quand je sors de chez moi, comment puis-je réduire mon déplacement ? » et à la problématique du

départ de chez soi pour aller vers l'extérieur, notamment par rapport au déplacement vers le travail.

Il existe plusieurs possibilités de mettre en place des *Pedibus* pour le déplacement des enfants vers l'école. Des expériences ont été menées et j'en ai fait une parce que j'ai créé cela avec une association à Bourges. On peut mettre en place ce type de *Pedibus* partout en France ; c'est relativement facile. À Bourges, cela pourrait se mettre en place, une expérience a été faite, ainsi qu'à Saint-Germain-du-Puy. Je n'ai pas entendu aujourd'hui une vocation au niveau de la Ville de Bourges de développer les *Pedibus* ni d'aider à leur développement.

Ce sont des circuits courts immédiats par rapport aux déplacements trajets scolaires avec les enfants, qui sont quand même très nombreux et quotidiens.

Deuxième phase : si je vais un peu plus loin par rapport aux déplacements au niveau de la Ville, il s'agirait de mettre en place des parkings à l'extérieur de la ville pour permettre aux personnes d'avoir des navettes qui les emmènent au cœur du centre-ville et que l'on ait au cœur de Bourges, par exemple, une rue piétonne ou une ville piétonne pour se déplacer à pied. Cela me semble important. On peut y attribuer des déplacements navettes, y mettre des vélos et beaucoup d'outils qui nous permettent d'avoir des déplacements quotidiens non énergivores.

La troisième phase est le déplacement au niveau de la région : il s'agit de se dire « comment est-ce que je me déplace ? ». Il faut axer sur un déplacement type TER, c'est-à-dire renforcer les transports régionaux, plutôt qu'aller vers le principe du TGV qui est beaucoup plus cher.

En mettant tout cet ensemble, tous ces outils pour développer ce type de structure ou d'accompagnement, cela coûtera beaucoup moins cher qu'un TGV. À mon avis, c'est beaucoup plus économique pour la population et cela créera du lien et du liant au niveau du territoire régional.

Merci.

M. BENSAC.- Nous n'allons pas faire un débat berruyer, mais je voudrais dire que nous avons fait un Plan de déplacements urbains qui a été acté dans le cadre du SCOT, comme toutes les grandes collectivités. Tout ce qui vient d'être dit soit a été testé et sera repris, soit est en voie de développement.

Il n'y a pas grand-chose à dire de plus sinon que monsieur vient de décrire une évolution déjà engagée au niveau des collectivités.

En revanche, je veux rappeler que nous avons aujourd'hui dans ce débat l'obligation de parler d'égalité de traitement des territoires. Je souhaite simplement parler de l'égalité de traitement dans les grandes infrastructures. Pour le TER, tant mieux, il est à peu près homogène sur la France et c'est une des qualités de notre réseau, mais ce n'est pas le cas pour la très grande vitesse. J'insiste : quand elle n'existe pas dans tout un territoire, les gens vont ailleurs.

Je rappelle qu'il existe de nos jours une concentration des zones urbaines à hauteur de 70 %. C'est à prendre en considération dans les problèmes alimentaires, etc.

La réponse que je fais à monsieur est la suivante : rendez-vous dans les prochains mois pour la mise en œuvre du Plan de déplacements urbains, mais retrouvons-nous pour les infrastructures d'égalité du territoire.

Mme TALPIN.- Merci.

M. LELIÈVRE.- Adrien LELIÈVRE, je suis conseiller à l'Espace Info Énergie, que vous a brièvement présenté ma collègue. J'ai une deuxième casquette qui est celle d'être président d'une association de cyclistes locale.

Je vais donc faire un parallèle entre le bâtiment et le transport, ce qui me permettra peut-être de boucler et de finir dessus.

Comment mieux équilibrer pour les personnes le recours à la voiture individuelle ? La solution est plutôt simple. Dans le plan de déplacements urbains qu'abordait M. BENSAC, il est clairement dit que l'on ne peut pas inciter les gens à se déplacer autrement qu'en voiture si on n'appuie pas sur deux leviers, à savoir :

- proposer une alternative à la voiture ;
- mais cela ne suffit pas parce qu'on ne va pas spontanément se mettre à prendre le bus si l'usage de la voiture est toujours aussi aisé qu'avant, donc il faut aussi contraindre, et assez fortement, cet usage.

Le parallèle avec le bâtiment, dans les questions que nous recevons des particuliers à l'Espace Info Énergie, porte sur le fait que, lorsque le fuel augmente, ceux qui roulent avec ce carburant ne veulent plus en entendre parler. On contraint cet usage et on reporte sur autre chose.

La voiture électrique a été abordée par M. BENSAC aussi. Cela me gêne un peu chaque fois de parler de cela.

Effectivement, il faut inventer une autre mobilité et il y aura des besoins de mobilité qui ne pourront être desservis par rien d'autre qu'une voiture individuelle, mais il ne faut pas se leurrer car elle ne résout pas tous les problèmes que pose la voiture. Effectivement, elle résout :

- les problèmes de pollution ; peut-être ! À savoir de quelle manière on produit l'électricité !
- les problèmes de bruit ; pareil, en partie seulement.

Elle ne résout rien au sujet de l'insécurité routière que nous connaissons, ni aux accidents, ni au coût des espaces de stationnement, ni à sa place dans la ville, ni à tous les problèmes d'urbanisme qu'elle soulève.

Je ferai encore une fois un parallèle avec le bâtiment : quand nous recevons des personnes à l'Espace Info Énergie qui veulent se passer d'un certain type d'énergie et changer, par exemple, une chaudière gaz par une pompe à chaleur sans rien toucher d'autre, nous leur disons : « Faites attention, vous ne réglez pas le problème, vous le reportez sur un autre aspect. »

M. PUCHERAL.- Gilles PUCHERAL, d'ERDF.

À propos du véhicule électrique, qui a été cité deux fois, il est souvent évoqué comme un véhicule urbain, mais je crois que nous devrions un peu plus réfléchir à sa vocation en tant que véhicule périurbain. Dans les zones urbaines, il y a les transports collectifs, la bicyclette, la marche à pied, l'autopartage comme à Paris. C'est une multiplicité de moyens de se déplacer.

En revanche, pour les gens qui, dans les zones comme les nôtres, habitent à 10, 20 ou 50 kilomètres de l'agglomération principale dans laquelle ils viennent travailler ou faire des courses, le véhicule électrique a un territoire de rentabilité tout à fait évident. Vous en ferez vite l'expérience avec la voiture que vous aurez bientôt en juillet.

Il faut le regarder aussi sous l'aspect suivant : lorsque l'on calcule le rendement total du véhicule électrique, notamment du moteur électrique, il avoisine maintenant 95 %. Si on rapporte cela au coût des énergies, c'est pratiquement un coût global d'utilisation cinq fois inférieur à celui d'un véhicule diesel. Un calcul économique simple, à effectuer par chacun d'entre nous, permet facilement de démontrer si l'on a intérêt ou non à avoir un véhicule électrique. On voit que le territoire de compétitivité est beaucoup plus large qu'on ne le pense habituellement.

Un intervenant.- S'agissant du véhicule électrique, je rejoins un peu Adrien LELIÈVRE sur le fait que l'on peut se poser des questions sur l'origine de l'électricité mais aussi sur les compositions des batteries. Il faut voir de quelle manière sont exploitées les carrières de lithium, en tout cas les bassins de lithium au Chili, c'est-à-dire dans des conditions peu spectaculaires, pourrait-on dire.

Je parlerai aussi de la méthanisation et du bio-GNV, donc du gaz naturel pour les véhicules issu de la biomasse et du procédé de méthanisation. C'est expérimenté dans les bus à Lille, cela fonctionne très bien. Du point de vue de l'autonomie, c'est très bon. La filière du biogaz et de la méthanisation s'oriente vers ce procédé de valorisation du biogaz produit par méthanisation et cela paraît être un débouché très intéressant.

Lorsqu'on parle de R&D, on est vraiment dedans !

L'agriculture peut être une solution à un problème de mobilité et pour tout le monde.

Mme TALPIN.- Nous ne sommes plus vraiment dans la R&D mais dans l'application.

Même intervenant.- En bio-GNV, on est encore dans l'expérimentation, par exemple, à Lille.

Mme TALPIN.- Il y a aussi Forbach.

Même intervenant.- Il reste à l'étendre.

M. BROCHARD.- Jean-Marie BROCHARD, maire de Chambon, commune rurale du Saint-Amandois.

On parlait d'égalité des territoires. Comme nous sommes à Bourges, la discussion porte beaucoup sur cette ville, mais dans les territoires ruraux, on a aussi besoin d'égalité. Deux problèmes se posent :

- soit on dispose d'un véhicule et on est obligé de l'utiliser,

- soit on est dans une certaine forme d'exclusion sociale, on n'a pas de véhicule et on reste dans son territoire, sans possibilité d'accès à des services culturels, sociaux, travail et autres. Ce sont de réelles difficultés.

Il faut, dans les territoires ruraux, avoir accès à des transports en commun. Nous avons la chance d'avoir une ligne de TER Bourges - Saint-Amand - Montluçon. Même avec ce que met le Conseil général pour des trajets domicile-travail, à des coûts très faibles, personne ne prend le train parce que la SNCF ne met pas forcément les bons trains au bon moment et ils ont des problèmes de régularité et de suppression de façon aléatoire. Essayons de voir quels sont les usages dont on a besoin pour permettre aux territoires ruraux d'avoir des modes de développement autorisant une transition énergétique, sans utiliser sa voiture comme c'est le cas actuellement de façon quasi obligatoire.

M. JOLITON.- Je ferai un point très technique : nous avons fait quelques calculs un peu simples pour voir cette question inquiétante des zones rurales. Quand on calcule qui se

retrouve en précarité énergétique le plus rapidement en fonction des scénarios et de l'évolution des prix, en gros, c'est la personne âgée qui n'a pas fini de payer sa maison, qui vit à un ou deux dans une maison un peu reculée et qui a besoin de prendre sa voiture pour faire les courses. Pour ceux-là, c'est compliqué rapidement.

De ce fait, nous avons étudié les solutions de transports en commun.

Tout d'abord, dans le transport à la demande, quand c'est pour une personne réellement transportée, cela ne s'appelle pas du transport en commun. Oui, ils sont deux dans la voiture, mais il n'y en a qu'un pour qui on répond à un besoin, donc ce n'est pas si commun que cela. C'est plutôt un transport social, c'est pour les personnes qui n'ont pas de voiture. On assure un service social, ce n'est pas efficace mais on le fait quand même.

Nous avons regardé quels étaient les seuils de remplissage rendant le service de transport plus efficace que la voiture. S'agissant des bus de 50 personnes, comme on en voit sur les lignes départementales, par exemple, pour les moins consommateurs, il faut 6 personnes dedans en moyenne sur la totalité de la ligne pour que ce soit mieux qu'une voiture seule. Pour une voiture à 2, il faut être 12 ; pour une voiture à 3, il faut être 18. C'est très rare, 18 en moyenne dans un bus sur une ligne !

Pour les zones rurales, le problème est que « zone rurale » et « transport en commun » ne vont pas ensemble. Il faut peut-être quand même trouver des solutions pour que ces personnes se déplacent. D'un point de vue énergétique, il faut pourtant oublier l'idée que l'on parviendra à faire des trucs géniaux, parce que cela n'existe pas vraiment !

(Applaudissements.)

Un intervenant.- Au moins, on peut avoir des points de rassemblement, pas forcément des transports collectifs au pied de chez soi.

M. AMJAHDI.- Sur ce sujet, au même titre que les deux traités antérieurement, on se focalise énormément sur la question technique. Ce n'est pas ici la seule enceinte où l'on est en permanence sur cette question technique en disant que l'on va trouver la solution technique la plus révolutionnaire qui va régler de manière définitive les problèmes rencontrés.

La réalité est que nous sommes des êtres humains. Le problème à la base est le comportement de l'être humain. Nous avons tous besoins de nous déplacer, c'est indéniable. En revanche, on n'est pas obligé d'habiter à 150 ou à 50 km de son lieu de travail.

Non, on n'est pas obligé !

(Brouhaha.)

Parfois, cela arrive mais on fait souvent des choix.

La véritable question, abordée à plusieurs reprises, est celle de l'urbanisme, de la gestion du territoire. Quelle réflexion a-t-on sur ce sujet qui est le bâtiment, l'agriculture, les déplacements vis-à-vis de l'endroit où l'on va autoriser l'implantation de nouvelles zones industrielles ou de nouveaux quartiers ? Pour ceux qui existent, il faut faire avec et essayer d'améliorer la situation, mais des territoires sont en mutation permanente et s'étalent de plus en plus. Les habitants se déplacent de plus en plus du centre-ville vers la périphérie parce que cela permet un jardin un peu plus grand, on a un peu moins de bruit. Le confort recherché est complètement différent. C'est en contradiction avec les éléments qui nous préoccupent aujourd'hui : la précarité ou plutôt la fracture énergétique et la question environnementale. Les deux sont liées.

La technologie, oui, c'est indéniable apportera des éléments de réponse mais pas aujourd'hui. Ce sera de manière globale d'ici à 2050. Même si le véhicule électrique entre sur

le marché en grande série aujourd'hui, la mutation du parc de véhicules existants prendra plusieurs années. Personne ne vendra son véhicule à perte pour s'équiper d'un véhicule électrique, même s'il faudra se poser certaines questions : quelle énergie utilise-t-on pour produire cette électricité ? Quels gains environnementaux y gagnera-t-on ?

Ensuite, se pose la question des modes alternatifs, abordés tout à l'heure pour certains. Dans l'organisation du transport sur de courtes distances, on n'a pas besoin de sa voiture, ou de son 4x4, pour aller acheter son pain ou accompagner son enfant à l'école. Il existe des possibilités d'organisation, mais encore faut-il qu'il y ait des structures et que les personnes se regroupent autour pour s'organiser ; je pense au *Pedibus* pour les enfants. C'est une réalité mais elle n'est pas valable partout. Quand on est à 200, 300, 500 mètres de l'école, c'est possible mais quand on est à 2 kilomètres, c'est un autre sujet.

L'exemple donné par M. JOLITON montre que, dans certains cas, ce que l'on appelle transport en commun est finalement un transport individuel, dans l'absolu.

Il faut mener une véritable réflexion sur nos modes de déplacement. Nous avons tous besoin de nous déplacer : quels moyens avons-nous à notre disposition ?

Le covoiturage, oui, c'est indéniable, cela fonctionne. Faut-il encore le pousser, l'organiser dans notre territoire ? Faut-il faciliter, pour les personnes qui utilisent ce mode de transport, la possibilité de le développer encore davantage ? Faut-il mettre en place des parkings ? Faut-il avoir des solutions alternatives économiques qui permettent, d'une manière ou d'une autre, que ces personnes s'y retrouvent ?

Il n'y a pas de solution unique. Chaque zone de territoire peut avoir des solutions adaptées. Néanmoins, faut-il encore les travailler par zonage, selon le même principe que pour l'efficacité énergétique dans le bâtiment.

M. MAURY.- Je vais tout de suite répondre à l'intervenant parce que c'est vrai dans le monde citadin et beaucoup moins dans le monde rural, dans lequel le déplacement se pose et est très polluant. La plupart des personnes ont de vieilles voitures. Moi, le premier !

Elles polluent beaucoup.

Le monsieur d'ERDF a parlé de la voiture électrique. Pour le moment, celle-ci a une limite : c'est la production énergétique que l'on serait amené à fournir, si tout le parc était électrique. C'est impossible.

En revanche, elle a un avenir mais c'est l'Arlésienne. J'en parle pour avoir travaillé dessus dans ma jeunesse : c'est la pile à combustible.

Le jour où on aura trouvé la solution pour la pile à combustible, sur laquelle on travaille depuis 40 ans, on aura résolu un très gros problème sur la pollution liée à l'automobile.

M. JAHIER.- Il y a la problématique de l'urbanisme et de l'habitat, en effet, mais on a une fois de plus oublié le maillon des entreprises. Il existe des outils, qu'il est inutile d'inventer : les plans de déplacements d'entreprise, l'organisation du travail, le télétravail et tout cela sur une base d'accord négocié. C'est un outil collectif qui permet de passer de l'individuel à l'utilisation des transports.

Un intervenant.- Je rappelle que la transition énergétique signifie que l'on change de logiciel de réflexion pour l'avenir pour les générations futures.

On s'aperçoit que, dans le débat, on a l'opposition entre ceux qui veulent aller vers une société plus sobre, plus responsable, plus raisonnable pour l'avenir, en intégrant tous les problèmes d'Agenda 21 et de réchauffement climatique, et ceux qui, comme Philippe,

proposent des solutions du 20^e siècle qui n'ont plus lieu d'être, comme se déplacer à grande vitesse, ce qui coûte énormément d'argent pour emmener peu de personnes sur un bout de territoire.

Mme TALPIN.- C'est une problématique autre, mais je crois que le TGV consomme très peu d'énergie. Je donne la parole pour la dernière intervention. Ensuite, nous discuterons autour d'un verre et d'un buffet campagnard.

Un intervenant.- Je vais être rapide. Monsieur a parlé de la réduction des distances pour aller au travail. À propos des incohérences, dans ma commune rurale en périphérie de Bourges, soumise au SCOT (Schéma de cohérence territoriale), voici 15 jours, a eu lieu un débat public à propos de la révision du Plan Local d'Urbanisme (le PLU). Le SCOT donne une directive, à savoir que les parcelles qui bouchent les dents creuses doivent être de l'ordre de 800 à 1 000 mètres carrés. Une personne dit : « Je voudrais pouvoir m'installer et créer un parc afin de favoriser la biodiversité. » Réponse du maire : « Monsieur, ce n'est pas possible. En revanche, vous pouvez aller à Ivoy-le-Pré, vous serez très bien. » Or, c'est 40 kilomètres plus loin que l'endroit où la personne voulait s'installer.

C'est aujourd'hui que cela se passe !

Mme TALPIN.- Merci à tous de vos interventions très constructives.

Je donne la parole à M. DEGUET afin qu'il conclue cette soirée.

M. DEGUET.- Deux mots très rapides.

Honnêtement, au début, je trouvais que c'était assez mal parti, car nous étions sur des questions-réponses. Je vous rappelle que ce n'est pas le but, même si, pour des personnes qui administrent la région, c'est plutôt agréable parce que cela signifie que nous avons déjà fait beaucoup de choses et que vous interrogez à ce sujet. Cependant, le but n'est pas celui-là, il est bien de dégager des perspectives d'avenir.

En même temps, il est normal de partir de ce que l'on connaît pour arriver à imaginer l'avenir. Vous avez sans doute remarqué que plus on allait, moins vous vous retrouviez en besoin d'expert, ce qui est quand même un assez bon indice.

Un élément supplémentaire : beaucoup de débats ont été abordés ; je ne dis pas qu'ils ont été tous traités. Il m'est arrivé à plusieurs reprises d'avoir un peu envie d'intervenir, mais ce n'est pas la règle du jeu. Je pense ne pas avoir été tout à fait le seul.

Bien entendu, ce débat est aussi un élément incitateur. Nous allons prendre tout ce que vous avez exprimé.

Je vais vous dire à quel moment j'ai eu le plus envie : c'est lorsque vous avez affirmé qu'il fallait faire éventuellement un tout petit peu de rénovation et que l'on verrait après. Beaucoup de personnes qui travaillent dans la rénovation pensent au contraire qu'il faut aller très vite, mais nous verrons ce qui résultera du débat.

Si vous avez besoin ou envie de répondre, si vous estimez qu'un début de débat a été amorcé et qu'il n'a pas été mené au bout, allez-y !

Un mot supplémentaire : vous avez abordé, mais nous savions que cela arriverait, les débats suivants.

Concernant les financements, toutes les questions de la durée des prêts, de la taxe, etc., ont été déjà posées. Je donne rendez-vous à tous ceux qui sont un peu frustrés sur cette partie pour le quatrième débat qui aura lieu à Blois.

Au sujet du mix énergétique, vous avez bien compris que la voiture électrique était aussi une question de mix énergétique. Le débat que vous avez débuté est le suivant : pour un besoin particulier qui est la mobilité, quelle énergie va-t-on mettre en face ? On était plutôt sur l'économie d'énergie. Or, d'une certaine manière, « quelle énergie utiliser ? » n'est pas la question de l'économie d'énergie.

Cependant, il est normal que la question soit posée. Cela va me permettre de boucler sur ce sujet : puisque l'on a commencé à aborder la question du mix, rendez-vous le 8 avril à Châteauroux au Lycée Blaise Pascal pour la suite.

Un dernier mot sur le Lycée Blaise Pascal, puisqu'on a beaucoup parlé de la formation : c'est le premier lycée dans lequel nous avons installé une plateforme de type Praxibat et commencé à organiser de la formation autour d'une plateforme technique installée par la Région et par l'ADEME. C'était un précurseur, puisque l'année suivante, nous en avons installé dix de plus et nous continuerons à le faire.

Bon appétit. J'espère que vous allez continuer le débat, qui a parfois été un peu musclé, mais c'était ce que nous cherchions. En tout cas, il a toujours été respectueux et c'était bien notre but.

(Applaudissements.)

La séance est levée à 21 heures 02.